LES TRIBUS

DE LA

HAUTE MAURITANIE

PAR

PAUL MARTY

Prix : 3 Francs

PUBLICATION
DU
COMITÉ DE L'AFRIQUE FRANÇAISE
21, Rue Cassette, 21
PARIS

1915

LES TRIBUS
DE LA
HAUTE MAURITANIE

PAR

PAUL MARTY

Prix : 3 Francs

PUBLICATION
DU
COMITE DE L'AFRIQUE FRANÇAISE
21, Rue Cassette, 21
PARIS
1915

LES TRIBUS

DE LA

HAUTE MAURITANIE

Les notices monographiques qu'on va lire concernent les Oulad-Delim, les Regueïbat et les Tekna d'Oued-Noun.

Dans le groupe de colonies qui constitue le Gouvernement Général de l'Afrique Occidentale, on sait qu'on a donné le nom de Mauritanie à cette colonie qui s'étend au Nord du fleuve Sénégal, encadrée entre l'Océan et le Sahel Soudanais. Elle est à peu près pacifiée à l'heure actuelle, et à cette œuvre resteront attachés des noms glorieux, ceux des gouverneurs généraux Roume et Ponty qui ont présidé au sage développement de notre politique, et ceux des brillants seconds, les Coppolani, les Gouraud, les Patey, les Mouret, qui en ont été les actifs artisans.

Mais la frontière septentrionale n'existe ni géographiquement, ni administrativement. Le Rio-de-Oro espagnol comprend bien une large bande de territoire le long de l'Océan, mais, dans l'arrière-pays, l'Adrar maure se relie à l'Extrême-Sud marocain par une énorme tranche de désert, indéterminée et fort mal connue.

Cet hinterland qui va du parallèle de Port-Etienne (21°) au parallèle d'Oued-Noun (29°) est peuplé par trois tribus : les Oulad-Delim, *d'origine arabe, qui s'étendent le long de la côte, de la baie d'Arguin française à la Seguia-el-Hamra espagnole;* les Regueïbat, *Berbères arabisés dont les campements parcourent l'arrière-pays de l'Adrar au Dra; au Nord de ces deux tribus, le peuple* Tekna, *d'origine chleuh, mais à moitié transformé par le milieu, berbérophone et arabophone, mi-sédentaire et mi-nomade, étale ses Kçour sur l'Oued-Noun et envoie ses campements jusqu'au Sud du Dra.*

Ces monographies présentent un réel intérêt à l'heure où, la pacification de la Mauritanie achevée et celle du Sud Marocain à la veille de l'être, le problème de l'Hinterland maroco-mauritanien ou Sahara occidental va, avec le concours de l'Algérie, se poser. C'est sur ces trois tribus que désormais notre action militaire politique s'exercera, et s'exerce même déjà partiellement comme on le verra. Il était donc opportun de recueillir, coordonner et critiquer tous les renseignements qu'une enquête sur les confins de ces tribus pouvait procurer et de préparer, dans le silence du présent, la conduite des événements futurs. C'est ce qu'avait pensé M. le gouverneur général Ponty. Nous exprimons ici notre reconnaissance au regretté gouverneur général pour avoir bien voulu nous donner communication des résultats de cette enquête.

LES OULAD-DELIM

I. — Généralités.

Les Oulad-Delim sont une tribu maure qui nomadise le long de la côte atlantique du cap Timiris et de la baie d'Arguin à l'embouchure de la Seguia-el-Hamra et du Dra. Vers l'intérieur, leur zone de nomadisation s'étend à une centaine de kilomètres. Au fur et à mesure qu'on s'éloigne de la côte, les terrains de parcours, pâturages et points d'eau sont plus ou moins communs avec les Regueïbat et les Aroussiïn qui les bordent vers l'Est et le Nord-Est. Au Nord, les Oulad-Delim sont en contact avec les fractions Regueïbat-Sahel et Tekna-Sahal (Aït Djemel) ; au Sud, avec les Oulad-bou-Sba.

Comme on le voit, les Oulad-Delim sont partiellement dans la zone espagnole du Rio-de-Oro, et l'on se doute que cette situation géographique n'est pas faite pour faciliter notre action politique.

Les Oulad-Delim se disent et sont certainement d'origine arabe. Les Maures s'accordent à les reconnaître comme Hassanes, c'est-à-dire Arabes de pure origine, Arabes des invasions. Ils ne parlent d'ailleurs que l'arabe, ne vivent que sous la tente, ne possèdent que des chameaux et ont toujours porté les armes.

Leur ancêtre serait Delim, fils de Hassân.

Une autre tradition (1) le fait fils d'Oudeï, fils de Hassân, dans les conditions suivantes : Oudeï avait une servante que sa petite taille avait fait surnommer Delima (le petit pou de bête). Il eut secrètement commerce avec elle : un enfant en naquit. Il était tout petit, et on en plaisanta en disant : « Petit pou a mis au monde un tout petit pou (delim). » Le surnom lui resta. Le père qui craignait la jalousie de sa femme légitime, l'hilalienne, le reniait. Mais par la suite, l'enfant fit voir sa valeur en mettant en fuite un parti d'ennemis qui avaient attaqué l'hilalienne, restée en arrière de la caravane pour arranger son palanquin. Ses propres fils avaient pris la fuite, l'abandonnant ainsi aux mains des pillards. Sauvée par Delim, elle ne lui en sut pas gré et prétendit, lors du partage du repas, le reléguer au second plan comme par le passé. Mais Delim fit bien voir qu'il ne le supporterait plus, et reconnu officiellement par son père, devint le chef de son campement.

Cette légende empruntée au roman arabe d'Antar, paraît sans valeur.

Le tableau généalogique des Oulad-Delim s'établit donc ainsi, conformément à la tradition mauritanienne :

---

(1) « Le livre des généalogies » (Kitab-al-Ansab), par Ouâlid ben El Moctafa.

HASSAN

- **OUDEÏ** — Ancêtre de toutes autres tribus maures de Mauritanie et du Hodh (Trarza, Brakna, Oulad-Iahia-ben Othman, Oulad-Nacer, etc.).
- **DELIM**
  - Remeïth
  - Chouïkh, ancêtre des Oulad-Chouïkh
  - (generation below Remeïth and Chouïkh; the chart does not show which of the two is the parent:)
    - Oudeïk
      - Djaber
        - Ali
          - Mançour
            - Chia, ancêtre des Ahel-Chia
            - Ouarran, ancêtre des Ahel-Ouarran
      - Ali Mbakar, ancêtre des Ahel-Ali-Mbakar
      - Edda, ancêtre des Ahel-Edda
    - Kheliga, ancêtre des Oul.-Khaliga
    - Tegueddi, ancêtre des Oulad-Tegueddi
    - Ba Amar, ancêtre des Oul.-Ba-Amar
      - Abd-Allah
        - Zebir, ancêtre des Oulad-Zebir
      - Bouïa Ali
        - Dember
          - Massida
            - Cheikh Mbrihi, ancêtre des Ahel-Cheikh-Mbrihi
            - El-Feqir Soueï, ancêtre des Ahel-el-Feqir-Soueï

Il apparaît donc nettement que la tradition historique les fait cousins de toutes les fractions hassanes de la Mauritanie et du Hodh.

Quelle foi convient-il d'ajouter à ce tableau généalogique? Il est difficile de faire une réponse nette. On résumerait volontiers les conclusions de longues conversations avec les indigènes dans les propositions suivantes :

1° Etant données la force, la généralité et la vraisemblance des traditions des tribus maures, on peut admettre la vérité de ces origines historiques. Elles concordent parfaitement d'ailleurs avec les conclusions qu'on pourrait tirer, d'autre part, de la langue, des mœurs et des coutumes juridiques des Oulad-Delim.

2° Il semble toutefois que cet arbre généalogique renferme des lacunes. Les invasions arabes en Mauritanie paraissent être du XIVe siècle. Dès la deuxième génération, nous voyons paraître les ancêtres éponymes des fractions actuelles. Or, comme celles-ci ne comprennent qu'un petit nombre de tentes, il est possible que ces ancêtres soient beaucoup plus rapprochés de nous et aient vécu vers le XVIe et le XVIIe siècles. Il y aurait donc des omissions de noms soit entre l'ancêtre *Hassân* et son fils *Delim*, soit entre son fils *Delim* et les ancêtres éponymes des fractions Oulad-Delim.

Les deux hypothèses paraissent vraisemblables et vraisemblables à la fois. Sans doute faut-il prendre ces deux fils de Hassân : *Oudeï* et *Delim* qui ont donné naissance à toutes les fractions maures hassanes de l'Ouest africain, non pour des fils à proprement parler, mais pour des descendants, et sans doute aussi y a-t-il des lacunes dans la postérité de *Delim*, telle que la rapporte la tradition. Il est vrai d'autre part, que les luttes intestines ou étrangères où se sont trouvés engagés les Oulad-Delim ont été telles, au cours des

siècles, qu'il n'y aurait rien d'étonnant à ce qu'ils n'eussent crû que fort peu. C'est le cas général de toutes les tribus hassanes qui forment aujourd'hui les 2/10 à peine des peuples maures tandis que les tribus maraboutiques, adonnées à la prière et à l'élevage et qui ne touchaient jamais une arme, sont quatre fois plus nombreuses.

Il est téméraire d'avancer des statistiques sur renseignements. Les chiffres suivants, plusieurs fois recoupés, seront néanmoins donnés comme première information. Ils serviront tout au moins à se faire une idée générale de la population Oulad Delim.

Si l'on compte avec eux leur zenaga Oulad-Tidrarin, ils comprennent environ 960 tentes, soit à six personnes par tente 5.760 individus. Si l'on ne compte pas les zenaga, ils sont 560 tentes ou 3.360 personnes libres et franches. Sur ce nombre, il y aurait environ huit cents guerriers; ce chiffre est fort, mais il faut remarquer que beaucoup d'Oulad-Tidrarin marchent en guerre avec leurs patrons. La plupart sont armés de fusils à tir rapide.

II. — Fractionnement.

Les Oulad-Delim se divisent aujourd'hui en deux groupements issus des deux fils de Delim : les Remeïthïa, descendants de Remaïth, et les Oulad-Chouïkh, descendants de Chouïkh. Mais la coutume maure, empruntée par les Français, désigne sous le nom d'Oulad-Delim les seuls Remeïthïa. Les Oulad-Chouïkh se sont en effet détachés de bonne heure de leurs frères pour descendre vers le Sud, et vivre au Nord de Nouakchot, du cap Timiris à la Baie du Lévrier sur la bordure Nord du pays trarza. Quelques-uns même, comme les Oulad-el-Lab, sont devenus de vrais trarza.



Afrique Française

Cette étude sera donc consacrée aux seuls Remeïthïa ou Oulad-Delim proprement dits.

			Tentes
Oulad-Delim	Remeïthïa (Oulad-Delim, proprement dits) 560 tentes	Loudeïkat......	165
		Serahna........	30
		Oulad-Kheliga..	125
		Oulad-Tegueddi.	100
		Oulad-ben-Amar.	140
	Zenaga des Oulad-Delim	Oulad-Tidrarin..	560
	Oulad-Chouïkh	Oulad-el-Lab	
		El-Gra: Oul.-Mehelha, Dokkon, O.-M'haïmed	

1° Les Loudeïkat (au sing. Oudeiki) descendent suivant la tradition d'Oudeik, fils de Remeith, fils de Delim. Ils se subdivisent en les sous-fractions suivantes, chacune portant en face de son nom le chiffre de ses tentes :

Loudeïkat... 165 tentes	Ahel-Chia.......	35	tentes
	Ahel-Ali-Mbakar.	40	—
	Oulad-Amor.....	10	—
	El-Ouarran......	50	—
	Ahel-Edda......	30	—

Les Oulad-Amor sont les descendants d'un indigène nommé Amor qui vint s'établir, il y a un siècle, chez les Loudeïkat, s'y maria et fit souche. Quoique comptés parmi les Oulad-Delim, ils ne sont donc pas de pure origine.

Les personnages les plus en vue des Loudeïkat sont : Ahmoïïn ould El Aroussi oul Chia, des Ahel-Chia et son fils Leben ; Abd Allah ould Bekkar.

2° Les Serahna (au sing. Serhani) constituent une petite fraction d'une trentaine de tentes qui marchent dans le sillage des Loudeïkat, et acceptent l'autorité d'Ahmoïïn.

Leur principal notable est Sidi Mohammed ould Omar ould Mbarek.

Ils descendent d'un indigène nommé Serhan ould bou Qeddïa, venu de l'Est et qui s'établit chez Djaber, fils d'Oudeik, l'ancêtre des Loudeikat.

3° Les Oulad-Kheliga (au sing. Kheligui) descendent, suivant la tradition, de Kheliga, fils de Remeith, fils de Delim. Ils se subdivisent en les sous-fractions suivantes :

Ahel-Ammar-ould-Barka.		20 tentes	Ahel-Ahmed-ould-Ali Oulad-Ammar
Chegagfa...............		25 tentes	Ahel-Mouicha Ahel-Chegga Ahel-Oubih Ahel-Bekhar
Oulad-Kheliga.... 125 tentes	El-Aouaïd..	35 t.	Ahel-bou-Sif Ahel-Hafed Ahel-Moueïmou
	Ahel-el-Mouenni..	15 tentes	
	Ahel-Maheidi.....	10 —	
	Ahel-Cheggaf.....	10 —	
	Chebahin........	10 —	

La sous-fraction El-Aouaïd est originaire des Oulad-bou-Sif, fraction Kounta de l'Azaouad, qui a essaimé aussi dans le Brakna. Ils ne sont donc pas de pure origine Oulad-Delim.

Les Chebahin sont d'origine zenaga ; ils comptent depuis plusieurs générations comme une fraction libre de la tribu.

Les personnages les plus en vue de la fraction sont Cheikh ould Amar ould Barka et Lemami ould bou Sif.

4° Les Oulad-Tegueddi (au sing. Tegueddaoui) descendent, suivant la tradition, de Tegueddi, fils de Remeith, fils de Delim. Ils se subdivisent en les sous-fractions qu'on verra au tableau ci-après :

Le campement Ahel-Mohammed-Meska vit en dehors de sa sous-fraction d'origine ; il est installé chez les Ahel-Othman-ben-Hammou.

Les Oulad-Brahim sont d'origine zenaga, ils comptent aujourd'hui comme fraction libre ; leur ancêtre Brahim était originaire des Dararla, tribu du Sud.

Les personnages les plus en vue des Oulad-Tegueddi sont : Mohammed el Mami ould Ahmed ould Brahim et Abba el Reïlani des Ahel-Ali-oul-Souïed ; Ahmed ould Souïlem.

5° Les Oulad-ba-Amar (au sing. Ba-Amri) descendent suivant la tradition de Ba-Amar, fils de Remeith, fils de Delim. Ils se subdivisent en les sous-fractions désignées au tableau ci-contre :

L'ancêtre des Saïdat, El Feqiïr, est un Oulad-Ahmed de l'Iguidi, venu s'installer, il y a deux cents ans, chez les Oulad-Ba-Amar. Cette sous-fraction, non plus que la famille des Ahel-Ahmed-Zin, ne serait donc pas de pure origine delimia. Celle-ci, à laquelle appartient le chef de bande Debeïzi, descend d'un hartani du Trarza, Ahmed-Zin, venu s'installer il y a trois générations chez les Oulad-ba-Amar.

Les personnages les plus en vue sont : Ahmed Baba ould Ali Salem, des Ahel-Cheikh-Mbribi ; ses quatre fils Abd Allah, Mohammed, Othman, Hemad et son cousin Ahmed Baba ould Abeid Allah ; Ahmed ould Ali ould Ahmed Zin, plus connu sous le nom de Debeizi, ainsi que ses trois frères Boullah (déformation de Habib Allah), Bou Zid et El Kouri et ses cousins Ahmed ould Abid Allah et Sidi Ahmed ; Mohammed ould el Mahboub, chef de la sous-fraction des Saïdat, son fils Amar, son frère Brahim et son neveu Mahboub. Deux de leurs harratines, Sellemou et Maata Moulana se sont fait une réputation de guerriers valeureux à côté des chefs Oulad-Delim.

Oulad-Tegueddi	100 tentes	Ahel-Ali-ould-Souied	25 tentes	Ahel-Souilem
				Ahel-Rilani
				Ahel-Baba-ould-Ali
		Ahel-Othman-men-Hammou	25 tentes	Ahel-Berraï
				Ahel-bou-Baker
				Ahel-Baba-ould-Mohammed
		Ahel-Zebir	25 tentes	Ahel-Ahmed-ould-Brahim
				Ahel-Mokhtar
				Ahel-Mohammed-Meská
				Ahel-Zineddin
		Oulad-Brahim	25 tentes	Ahel Khattat
				Ahel-Hormat-Allah
				Ahel-Hena
Oulad-ba-Amar	140 tentes	Ahel-Cheikh-Mbrihi	45 tentes	Ahel-Cheik-Mbrihi, proprement dits
				Ahel-Feqir-Soucï
		Saïdat	55 tentes	Ahel el-Feqir
				El-Amamrïa
		Souaïd	40 tentes	Oulad-Zebir
				Ahel-Ahmed-Zin
Oulad-Tidrarin	400 tentes	Oulad-Moussa, tributaires des Loudeïkat		
		Ahel-Ali-Moussa		Tributaires indivis de toutes les fractions
		Aboubat		
		Idassa		
		Ahel-Zourman		

6° Les Oulad-Tidrarin (au sing. Tidrarini), zenaga ou tributaires des Oulad-Delim, se subdivisent comme on l'a vu au tableau de la page ci-dessus.

Les personnages les plus en vue sont : Mohammed ould el Kherrachi et Najem ould Ali Moussa, chez les Oulad-Tidrarin du Sud ; Abd el Fettah ould Maiziz, Mohammed el Bokhari ould Mboirik; Abd Allah ould Mohammed ould Zid, Mohammed ould Mboirik ould Mohammed, chez les Oulad-Tidrarin des Oulad-ab-Amar.

Les Oulad-Tidrarin passent pour être les descendants des Ançar ou compagnons du prophète. Ils n'ont pas échappé au vent d'indépendance qui souffle sur la Mauritanie depuis notre arrivée ; et dès 1910, exaspérés par les contributions supplémentaires que leurs suzerains ne cessaient de leur imposer, ils demandèrent à plusieurs reprises à Nouakchot qu'on les rendît indépendants sous les ordres d'un cheikh pris parmi eux. Cheikh Sidia appuyait fort leur requête à condition toutefois que les horma coutumières continuassent à être payées à leurs patrons. Les nécessités de la situation politique, c'est-à-dire le désir de ne pas surexciter davantage les Oulad-Delim déjà très montés, firent éluder cette demande des Oulad-Tidrarin. Leur état d'avilissement moral était tel d'ailleurs qu'ils eussent été incapables de s'administrer seuls. Mis en présence de leur suzerain, ils démentaient avec vigueur les requêtes qu'ils adressaient la veille, dans l'intimité, aux autorités françaises.

Les Oulad-Tidrarin fournissent d'excellents guerriers aux rezzous Oulad-Delim.

Comme tous les zenaga maures, ils ont leurs totem, leur « tejrib ». C'est ainsi qu'ils n'achèvent jamais les pots et calebasses de lait ; la goutte qui reste au fond est un remède infaillible pour préserver leurs chameaux des maladies qui ne manqueraient pas de les atteindre

sans cette précaution. Il y a un jour par semaine (le vendredi, semble-t-il), où ils n'abreuvent pas leurs animaux, mourraient-ils de soif devant le puits ; le samedi, ils ne soignent pas les chameaux malades de la gale, même si le goudron liquide est prêt. Enfin, leurs femmes s'interdisent le port de bijoux d'or : enfreindre cette règle, c'est s'exposer aux pires dangers.

III. — La situation politique (1).

Les relations politiques des Oulad-Delim et des Français datent de quelques années seulement, et n'ont commencé que par les explorations des premiers voyageurs venus du Sénégal ou de la côte.

C'est d'abord le capitaine d'état-major Vincent, officier d'ordonnance du général Faidherbe (avril 1860) qui, montant en Adrar, rencontre sur sa route les Oulad-el-Lab, près de la Sebkha d'Idjil. Leur cheikh Mohammed Rmouga ould Ali ould Mohammed, après bien des avanies, finit par lui donner des guides qui, d'ailleurs, le pilleront en route. « Les Oulad-Delim, dit Vincent, sont des pillards par excellence ; il est impossible qu'une caravane passe à leur portée sans qu'ils en aient connaissance ; ils ont des chameaux d'une vitesse et d'une force extraordinaires et quelques petits chevaux excellents ; ce sont les vrais limiers du désert.

« Ils n'ont rien qui les distingue des autres Maures, peut être sont-ils moins bronzés que les Trarza, leurs frères d'origine. On remarque chez eux une intelligence plus vive, une allure beaucoup plus libre. A douze ans, les jeunes gens portent un fusil. »

---

(1) Bibliographie utilisée : outre les renseignements indigènes, l'*Annuaire du Sénégal*, année 1864 ; les *Voyages* de Soleillet, et les *Rapports politiques de la Mauritanie*.

Quelques mois plus tard (janvier 1861), Bou el Mogdad, assesseur du cadi de Saint-Louis, émissaire politique et pèlerin, passe à travers les campements Oulad-Delim ; les gens de la caravane ne s'en tirent pas sans être quelque peu pillés.

Soleillet (1880) fut moins heureux. Complètement razzié par un parti d'Oulad-Delim, malgré les protestations des télamides de Cheikh Saad Bou qui l'accompagnaient, il dut, à la veille de pénétrer dans l'Adrar, faire demi-tour et rentrer à Saint-Louis. Les Oulad-Delim prétendaient en l'occurrence venger la capture de deux Tekna, effectuée par les chrétiens, et avaient arrêté de livrer Souleyman (Soleillet) à Ould Beïrouk, caïd d'Oued-Noun. L'intervention de Saad Bou empêcha ce fâcheux dénouement.

Camille Douls (1887), dissimulé sous le nom d'Abd el Malek, commerçant musulman, se fait débarquer au hasard sur la côte mauritanienne, près du cap Garnet ; il tombe sur les Oulad-Delim. Après plusieurs comparutions devant les marabouts locaux : Cherif Sidi Ahmed, Ma el Ainin, le Hadj Brahim des Ahel-Barik-Allah, on finit par reconnaître en lui un Oriental et il a la vie sauve. Il passa cinq mois dans l'intimité de la tribu, mêlé à ses pérégrinations et à toutes les manifestations de sa vie sociale. Il fut même fiancé à une jeune fille, et c'est sous le prétexte d'aller chercher la dot pour le mariage qu'il put abandonner le campement qui l'avait accueilli. On ne l'y revit plus, car il fut assassiné, l'année suivante, sur la route du Touat à Tombouctou.

Plus près de nous, il faut signaler l'aventure de Jacques Lebaudy. Il semble bien qu'à côté des visées politico-burlesques de l'empereur du Sahara, il y avait le dessein bien arrêté d'étudier la présence de nitrates dans la dépression d'Ijil et les sebkha voisines. Les Oulad-Delim qui re-

çurent à coups de fusil et malmenèrent les marins et explorateurs de la *Frasquita* mirent un terme à cette aventure qui aurait pu tourner plus mal.

L'année 1905 présente un fait intéressant dans l'histoire guerrière des Oulad-Delim. Jusqu'à cette date, le nombre d'armes européennes qu'ils possédaient était tout à fait restreint, et leur armement consistait surtout en fusils à pierre et à piston. Les opérations commerciales organisées sur une grande échelle par Ma el Aïnin, comme préface à ses visées politiques, vont pourvoir abondamment d'armes de guerre toutes les tribus qui rayonnent dans sa sphère d'influence. A la fin de 1906, la plupart des combattants Oulad-Delim ont leur fusil perfectionné.

Pour cette tribu, les armes provenaient à peu près uniquement du Rio-de-Oro, et leur introduction en pays maure se faisait le plus ouvertement du monde par l'intermédiaire des Espagnols de Villa-Cisneros (Dakhla). Ceux-ci, en excellentes relations de participation commerciale et guerrière avec les tribus, encourageaient vivement les fructueuses expéditions sur lesquelles, de l'avis de tous les indigènes interrogés, ils touchaient une quote-part comme rémunération des armes prêtées. Ils tenaient également boutique d'armes modernes et arabes et de munitions. Le fusil à tir rapide (surtout carabine à chargeur) coûtait 400 à 500 francs. Le fusil à pierre et à piston était vendu 150 à 200 francs.

C'est par Port-Etienne que le premier contact fut pris entre les Oulad-Delim et l'autorité française, dès la création de ce poste. De petits campements El Gra vivaient autour de la baie d'Arguin. Ils ne tardèrent pas à nouer des relations amicales avec le poste, d'autant plus facilement que celui-ci, isolé à l'extrémité du cap Blanc et ne disposant que de faibles moyens d'action, ne sor-

tait guère de la presqu'île, s'aventurant tout au plus jusqu'au puits d'El-Aïoudj, à 50 kilomètres au Nord-Est de la baie d'Archimède. Par la suite, les fractions Loudeïkat et Serahna, Oulad-Keliga, Oulad-Tegueddi, dont les pâturages s'étendent à travers le Tiris et le Tasiast dans l'hinterland de la baie d'Arguin et du cap Timiris, et à qui la nécessité s'imposait, pour en jouir tranquillement, d'être en bons termes avec les autorités du Trarza et de l'Adrar, entamèrent des pourparlers avec Port-Etienne (1908-1909).

Un acte de soumission intéressant la moitié des Loudeïkat-Serahna, les deux tiers des Oulad-Tegueddi, et dix tentes des Oulad-Kheliga, fut signé à Port-Etienne, le 22 novembre 1909, par le capitaine Rouyer, résident, et par les représentants de ces fractions. Il était ainsi conçu :

« Les Loudeïkat, les Oulad-Kheliga et les Oulad-Tegueddi, de la tribu des Oulad-Delim, représentés par Ahmoïïn oul el Aroussi, chef des Oulad-Delim, par Lemam ould bou Sif, chef des Oulad-Kheliga, et Mohammed el Mami, chef des Oulad Tegueddi, déclarent se soumettre à l'autorité française.

« Chaque fraction s'engage :

« 1° A ne pas recevoir de dissidents dans ses campements ;

« 2° A ne pas razzier nos administrés ;

« 3° A se conformer aux règles générales de notre administration et à payer l'impôt ;

« 4° A remettre au résident de Port-Etienne dans le délai de deux mois à compter de ce jour cinq fusils à tir rapide et trente chameaux en bon état.

« Quand les clauses auront été remplies, les fractions précitées nomadiseront dans la région El-Aioudj, Bou-Lanouar-Morzouba, Tin-Tan, Bir-el-Guerb et dans la presqu'île du cap Blanc.

« Leurs membres peuvent dès à présent sé-

journer à Port-Etienne autant que le nécessiteront les échanges qu'ils viennent y effectuer. »

Les nouveaux soumis livrèrent bien les armes et présentèrent les chameaux à Port-Etienne, puis rassurés désormais par ce geste, « ils rentrèrent dans leurs fractions en emmenant chez eux les chameaux qu'ils avaient reçu l'ordre de conduire à Boutilimit. Il fallut les y aller chercher.

« Le lieutenant Merello (1) allant reconnaître Tidra avait reçu pour instructions de visiter les campements Oulad Delim qui pouvaient se trouver dans l'Agneïtir et hâter la remise des chameaux de soumission.

« En route, dans les derniers jours d'avril 1910, il rencontrait dans les environs de Nouamghar les chameaux de soumission réduits à 21 (sur 42, nouveau chiffre) et tous très galeux. Continuant sur les campements Oulad Delim, après les avoir prévenus de son approche pour éviter toute méprise, il n'en était pas moins reçu à coups de fusil par les tentes rencontrées les premières. La riposte amena la mort de quatre Oulad-Delim.

« A la suite de cette démonstration hostile, la reconnaissance s'installa au milieu du campement qui fut frappé d'une amende de dix chameaux payés dans les vingt-quatre heures (2). »

Il fallut d'ailleurs une nouvelle reconnaissance en juin pour faire rentrer les chameaux. Elle poussa jusqu'à Anagôum et revint après avoir obtenu satisfaction. Ce fâcheux contact qui se produisit à Bir-Tintchi, dans l'Azeffal, n'eut pas de suites fâcheuses sur le moment; et une délégation de toutes les fractions Oulad-Delim venait solennellement rendre hommage à la France dans la personne du colonel Patey, commissaire du

---

(1) Tué au combat de l'oued Taglint le 10 mars 1913.
(2) Rapport politique du cercle du Trarza (mai 1910).

gouvernement général, dans cette fameuse assemblée de mai 1910, à Boutilimit, où, à côté des guerriers et marabouts trarza, on voyait des ennemis aussi irréductibles que les Sorba des Oulad-bou-Sba, Regueïbat et Oulad-Delim.

Cette situation pacifique était soulignée encore par les grandes luttes qui se livraient à ce moment dans le Nord, entre Oulad-bou-Sba, d'une part, et Regueïbat-Oulad-Delim, d'autre part. Les Oulad-bou-Sba, s'étant heurtés avec succès dans le Sud de la Seguia à un fort rezzou d'Oulad-Djerir et leur ayant tué 350 hommes, descendirent, pleins de confiance, vers l'Adrar-Sottof et se jetèrent sur les Oulad-Delim et Regueïbat soumis. Ceux-ci les battirent complètement à Loumbeïtia et les refoulèrent sur leur territoire (avril 1910).

Des rivalités intestines touchant le commandement des Oulad-Delim se faisaient jour dès ce moment. Cette place était disputée par Ahmoïïn, chef des Loudeïkat, et par Abba ould el Reilani, chef d'une sous-fraction Oulad-Tegueddi, où sa situation n'était d'ailleurs que fort peu assise. Fidèles à l'esprit d'intrigue indigène, ils nouèrent des pourparlers à la fois à Port-Etienne (baie du Lévrier), à Nouakchot et Boutilimit (Trarza), à Atar (Adrar). On retrouve à ce moment Ahmoïïn de tous les côtés à la fois. Pour faire preuve d'autorité, il offre de faire rendre des chameaux pris par les Oulad-Delim soumis à des campements Iggout (Tekna) en instance de soumission. Cet excès de zèle devait le conduire en des difficultés inextricables, ses amis lui sachant mauvais gré de cette proposition intempestive, et ses ennemis, qu'ils comptaient bien mettre au pillage, opposant la plus vive résistance. Il réussit néanmoins à tenir sa promesse.

Le partage des horma dues par les pêcheurs zénaga (Imraguen) à leurs suzerains Oulad-Delim-Ahel-Cherif d'une part, groupement d'Abba-

ould-el-Reilani d'autre part, donnait lieu dans le même temps à des contestations non moins aiguës. L'intervention d'office du commandant du cercle à Ndegbadh put seule y mettre un terme au moins provisoire (1910).

Telle était la situation chez les Oulad-Delim du Sud. Chez les Oulad-ba-Amar au contraire, dont les territoires de parcours sont plus nettement situés dans la zone espagnole, dont les opérations commerciales se font à Villa-Cisneros et qui se savent hors des possibilités de notre action politique ou militaire, nous n'avons guère rencontré qu'une hostilité permanente.

En 1906, ils envoient des contingents se joindre aux rebelles pour attaquer le Tagant. Dans le courant de 1907, on les trouve unis à leurs voisins Oulad-bou-Sba et, quoique retirés de la lutte, rester fortement groupés dans le Nord, dans l'hinterland de Dakhla.

En 1908, un parti d'Oulad-ba-Amar, commandé par Mohammed ould Ali Salem, assassine, au cours des négociations entamées par une reconnaissance pacifique, l'interprète Abiboulaye Fal, de Port Etienne. Une fraction Ba-Amar, sous le commandement d'Ahmed ould Ali ould Ahmed Zin, demande en août 1910, à nouer des relations amicales avec les Français. Une des conditions qui lui sont imposées étant de livrer le meurtrier d'Abiboulaye Fal, le chef précité, Ahmed, déclare qu'il ne peut livrer l'assassin Mohammed réfugié à Villa-Cisneros et traité « comme un fils » par le commandant du poste. Des renseignements unanimes fournis par les Maures, il appert que Mohammed ould Ali Salem est à la tête d'un petit groupe de guerriers énergiques vivant de fructueuses razzia sur les tribus voisines et notamment sur les tribus soumises. « Certains Espagnols, disent-ils, fournissent les armes et les munitions, ils prélèvent pour eux la moitié des prises

et acquièrent le reste en échange de marchandises, guinée, sucre, thé, tabac. »

On ne poussa donc pas les choses à l'extrême et ces demandes d'aman furent accueillies favorablement. En fin 1910, la plupart des Oulad-ba-Amar du Sud ont fait acte de soumission, les uns avec Ahmed Baba ould Ali Salem, à Atar, les autres avec Ahmed ould Ali ould Ahmed Zin, à Nouakchot, le premier s'appuyant sur Ahmoïïn, le second sur Abra ould el Reilani, son rival.

Ces résultats de notre politique n'étaient pas sans inquiéter le résident de Villa-Cisneros. Il se décide pour la première fois à traverser tout l'hinterland de sa colonie et se présente le 12 décembre 1910 à Atar. Le prétexte — qui fut reconnu non fondé — de sa visite était la restitution à une fraction qui nous était soumise d'animaux volés par une fraction Ba-Amar relevant de son commandement. En réalité, ce voyage n'avait pas d'autre but que de faire éclater aux yeux des indigènes cette vérité que les Espagnols étaient les amis des Français et que par conséquent ceux-ci ne sauraient rien tenter contre les tribus qui, établies en territoire espagnol, auraient affaire chez les Français.

La leçon ne fut pas perdue ou plutôt elle fut interprétée en mauvais sens et de petits mejbour Ba-Amar sous les ordres de Mohammed ould Ali Salem, de Mohammed ould Ahmed ould el Kouri, et de Mohammed ould bou Jenna, viennent sillonner l'Adrar-Sottof, le Tiris et le Tasiast, pillant les Oulad Gra et, à l'occasion, les fractions Oulad-Delim soumises.

Celles-ci se trouvent alors dans une situation pénible : elles ne veulent pas s'aliéner les gens du Nord qu'elles redoutent et dont nous ne pouvons les préserver. Elles veulent de plus être agréables aux Oulad-Moussa (Regueïbat) qui, depuis la destruction du rezzou Oulad-bou-Sba, sont en excel-

lents termes avec les Oulad-ba-Amar qui les ont renseignés et aidés, et c'est une seconde raison qui s'impose à elles de ne pas faire acte d'hostilité contre les tribus du Nord. C'est pourquoi Ahmoïïn fera échouer à moitié un contre-rezzou, lancé par les Oulad-Gra et autres Oulad-Delim du Sud pour piller les Oulad-ba-Amar. Eventé, il dut se rabattre sur les Iggout (Tekna) et leur enleva des chameaux. De nouveau Ahmoïïn intervint pour faire rendre les prises.

La situation se tendait de plus en plus en fin 1910. Tiraillé entre ses velléités de rester en bons termes avec les Français et de ne pas nuire à ses amis du Nord, Ahmoïïn était de plus dans sa tribu l'objet d'attaques violentes de la part des jeunes générations, ardentes à faire parler la poudre et à ramasser du butin, et qui trouvaient que, par son attitude effacée, elles ne pouvaient plus se livrer à ces razzias classiques d'où l'on revenait suivi de troupeaux de chameaux et accueilli par les louanges des chanteurs et des femmes. On tenta de rattacher fermement Ahmoïïn à la cause française en le prenant par son péché d'orgueil, qui avait toujours été d'être institué grand chef des Oulad-Delim. Il est donc nommé cheikh de la tribu, en novembre 1910, et fortement appuyé par les autorités auprès de ses fractions.

Cette décision fut accueillie sans défaveur par les Oulad-Delim du Sud, Loudeïkat, Serahna, Oulad-Kheliga, Oulad-Tegueddi, sauf toutefois par le petit groupement d'Oulad-Tegueddi inféodés à Abba ould el Beilani.

Mais elle provoqua le plus vif mécontentement chez les fractions du Nord, Oulad-ba-Amar, qui avaient toujours fait bande à part. Le jeune chef, Ahmed ould Ali ould Ahmed Zin, plus connu sous le nom de Debeizi, qui se trouvait alors à Nouakchot, négociant sa soumission définitive

sous les auspices d'Abba, joignit sa mauvaise humeur aux déceptions de celui-ci.

La politique sans ménagements d'Ahmoïïn devait aggraver considérablement ces malentendus. On lui avait recommandé le doigté, la patience : il se montra autoritaire et partial dans ses répartitions.

D'autre part, le commandant de Villa-Cisneros faisait en tribu la propagande la plus intensive pour ramener les gens vers son poste. Il faisait remarquer que les Espagnols ne demandaient ni contribution d'aman ni impôt, et déclarait publiquement que « les tribus soumises aux Français ne seraient pas admises à commercer avec Villa-Cisneros, ou tout au moins que les chefs n'y recevraient plus la remise habituelle sur le montant des affaires traitées ».

Un des chefs Ba-Amar, Ahmed Baba ould Ali Salem, qui, comme il a été dit plus haut, avait fait des ouvertures à Atar, puis les avait renouvelées à Nouakchot, céda le premier tant aux sollicitations étrangères qu'à ses déceptions personnelles. Il rompt les pourparlers et s'échappe vers le Nord. Et aussitôt après (mars 1911), on le voit réapparaître à la tête de petits mejbour enlevant les troupeaux dans le Tafolli et l'Agneïtir.

Quelques mois plus tard, le départ de Nouakchot de l'officier résident rompt le contact nécessaire et la politique d'apprivoisement entretenus avec ces tribus. C'est au tour d'Aba ould el Reilani, chef des Oulad-Tegueddi, puis de son ami, Ahmed ould Ali ould Ahmed Zin (Debeizi), des Oulad-ba-Amar, puis de l'ami d'Ahmoïïn lui-même, Mbarek ould Cherif, à partir en dissidence. Les excitations de ce dernier, agent d'El Hiba, et des autres émissaires des Ahel-Ma-el-Ainin avaient également fortement contribué à cet exode général.

Toujours est-il qu'au 1er janvier 1912 la grande

majorité des Oulad-Delim est en fuite et que seul est resté le petit groupe de Loudeïkat-Serahna, fidèles à Ahmoïïn, et un campement d'Oulad-Tegueddi.

L'enchaînement de ces événements montrait combien était arbitraire un commandement institué de toutes pièces pour satisfaire l'ambition d'un homme et combien en des circonstances particulièrement difficiles (excitation étrangère et propagande religieuse) il aurait mieux valu constituer — provisoirement au moins — l'autorité sur la base opportune des désirs des indigènes.

L'année 1912 n'a apporté aucune solution favorable à la question Oulad-Delim. On a vu au contraire les derniers groupements soumis, las d'une part d'être l'objet des perpétuels pillages d'Ahmed Baba et de Debeïzi, enflammés d'autre part par les excitations des émissaires d'El Hiba et notamment de l'Iggouti dissident, Mohammed ben Ahmed, porter à leur tour leurs campements vers le Nord, abandonnant la cause française.

En 1913, la situation s'est tout à fait tendue : les Oulad-Delim participent franchement à la lutte contre les Français et répondent à l'appel de Lardaf, le khalifa d'El Hiba dans le Sahara mauritanien, et de Merebbi Rebbou, son frère. Bon nombre de leurs guerriers comptent dans la garde bleue du prétendant El Hiba. Ici, on retrouve leurs contingents à Liboirat (10 janvier 1913) ; sur l'oued Tagliat (10 mars 1913) où plusieurs des leurs restent sur le terrain ; à Bou-Tellis de l'Adrar (18 septembre 1913). Si les relations actuelles ne sont donc guère satisfaisantes, il ne paraît pas qu'elles ne puissent pas s'améliorer. L'heure est au contraire tout à fait propice.

Une politique une et sans décousu s'impose à leur égard, et c'est incontestablement au cercle

de la baie du Lévrier qu'elle revient. C'est la présence à Nouakchot du lieutenant Merello et son action efficace qui, il ne faut pas l'oublier, ont maintenu les Oulad-Delim dans la fidélité. Et pourtant Nouakchot était à l'extrême pointe de leurs terrains de parcours. Port-Etienne constitue au contraire un centre d'attraction fort bien situé. La tribu est dans la nécessité de ramener ses troupeaux dans l'hinterland des baies du Lévrier et d'Arguin, et là, elle est contrainte de s'approvisionner en grande partie à Port-Etienne et de vivre en bons termes avec nous. Ce sont des avantages sérieux dans notre jeu.

L'horizon politique s'est d'ailleurs rasséréné ces temps derniers : les Regueïbat rentrent. Ce bon exemple a favorablement impressionné les Oulad-Delim. D'autre part, les Ahel-Ma-el-Aïnin — les plus ignorants le peuvent constater — n'ont tenu aucune de leurs folles promesses, et leurs partisans du Sud sont en complet désarroi. Il ne reste qu'à tendre la perche aux bonnes volontés.

Quand les Oulad-Delim seront revenus à la botte, une dernière mesure s'imposera qui eut dû logiquement passer avant la délimitation territoriale : c'est la répartition des tribus entre les influences française et espagnole. Le commandement ici n'est guère une question *territoriale*. C'est avant tout une question *personnelle*. Si l'on ne veut pas se laisser duper par les indigènes, passés maîtres dans la science des intrigues et dans l'art de semer la zizanie et d'opposer les uns aux autres tous les représentants de l'autorité, il faut leur préciser le commandement européen dont ils relèveront, leur fixer leurs zones de parcours et de transhumance, et sévir — jusqu'au droit de suite inclus — contre toute infraction à l'ordre établi.

Il ne sera pas inopportun de donner en termi-

nant la liste des rivalités classiques qui travaillent les Oulad-Delim.

A l'intérieur de la tribu. — Rivalités entre Loudeïkat (Ahmoïïn) et Oulad-Tegueddi (Abbr ould el-Reilani). Rivalités entre Oulad-Delim du Sud (Loudeïkat, Serahna, Oulad-Kheliga, Oulad-Tegueddi) et Oulad-Delim du Nord (Oulad-ba-Amar). Rivalités entre les Oulad-Delim proprement dits ou Remeïthia et les Oulad-Chouïkh, notamment les Oulad-Gra. Rivalités entre les Oulad-Delim suzerains et les Oulad-Tidrarin, leurs tributaires zenaga.

A l'extérieur. — Rivalités anciennes entre tribu Oulad-Delim et fractions Sahel des Regueïbat. En revanche, amitié actuelle entre familles particulières, telles celle d'Ahmoiin et celle de Mohammed ould Khalil pour faire contrepoids à d'autres amitiés particulières (Abba et les Ahel Afriet et Ahel Bardi).

Les Oulad-Delim se joignent souvent aux Regueïbat pour aller piller les tribus du Hodh et du Sahel soudanais. On les retrouve en rezzou sur tous les points de la ligne Tombouctou-Touat. Le lieutenant de spahis sénégalais Alioun Sal signalait que lors de son passage à Oualata (1861) les habitants de cette ville payaient une « coutume » aux Oulad-Delim pour être à l'abri de leurs pillages.

IV. — La vie civile et religieuse.

Les Oulad-Delim sont des guerriers et comme tels fort peu fervents musulmans. Ils ne sont guère pratiquants, et ne font salam qu'une fois par jour quand ils jugent à propos de le faire. Un petit nombre d'enfants seul étudie le Coran.

Leur réputation religieuse est déplorable chez les tribus tolba. On les traite couramment de

mécréants. René Caillié, qui, en 1824, a passé sept mois chez les marabouts Dïeïdiba du Brakna et dont la simplicité ignorante a fait le meilleur et le plus impartial des témoins pour les choses qu'il a vues et entendues, rapporte : « La tribu Oulad-Lème (Oulad-Delim) forme un corps de nation redoutable, à cause des brigandages qu'elle exerce. Elle ne suit pas la religion mahométane. » C'est ce que disent d'eux — avec exagération évidemment — les fractions maraboutiques.

Il n'en est donc que plus curieux de signaler l'extraordinaire influence politique qu'avait prise sur eux, ces dernières années, le cheikh Ma el Aïnin. Quelque peu estompée par sa mort et passée au second plan par la nécessité de venir faire paître les troupeaux dans le Sud, cette influence soudain reverdit avec les projets politiques d'El Hiba. Si les difficultés du commandement intérieur de la tribu avaient préparé le terrain, l'active propagande du prétendant fut, la chose est hors de doute, la cause déterminante de l'exode des Oulad-Delim, alors soumis en majeure partie. Aujourd'hui encore, un certain nombre d'irréductibles, mais de plus en plus minime, se trouve dans l'entourage d'El Hiba. On peut citer parmi ces chauds partisans du prétendant la famille de Mbarek ould Ali ould Chereïf, des Oulad-Tegueddi, qui fit sa soumission à Ndegbadh en novembre 1910, et surtout plusieurs tentes Ba-Amar. La majeure partie de la tribu retirée dans le Rio-de-Oro est dans l'expectative.

Cheikh Sidia possède aussi un certain nombre de télamides, mais principalement chez les Oulad-Tidrarin. A signaler parmi ceux-ci les Ahel Oubah. Une vingtaine de tentes Oulad-Tidrarin sont même venues dernièrement s'installer à l'ombre de sa baraka, et, comptées parmi les télamides Oulad-Biri, sont employées comme bergers.

Un marabout de grand âge enfin, originaire des Ahel-Feqir-Soueï, est particulièrement vénéré chez les Oulad-ba-Amar.

Les Oulad-Delim ont quelques lieux de pèlerinage et sanctuaires vénérés. Ce sont : Sidi-Mançour, petit tombeau et tas de pierres, vénéré chez les Loudeïkat ; El Feqir, à El Qreb, à la Guelta-Semanet, près de Zemmour, en honneur chez les Oulad-ba-Amar ; Sidi-el-Hafedh à Gueceibat-el-Adham, à l'Est d'Aguerguer. Quelques tombeaux de saints barik Allah dans l'Adrar-Sottof.

Les Oulad-Delim ont leurs chapelains pour les différentes manifestations de leur vie civile et religieuse. Ce sont les tentes zouaïa des Ahel-Fillala dans le Nord et des Ahel-Barik-Allah dans le Sud. Ces marabouts, dont les principaux sont : Mohammed ould Sidi ba Baker, dit Sïied, et Mohammed ould Ahmed, chez les Ahel-Filala ; Mohammed Samine ould Zemragui ; Barik Allah ould el Atiq ; les Ahel-Ahmed-ould-El-Bokhari ; Mohammed ould Abd el Aziz, chez les Ahel-Barik-Allah, servent, le cas échéant, de cadi dans la tribu, enseignent le Coran à ceux qui le désirent. Les Oulad-Delim, fort tièdes, ne font guère appel à leurs bons offices, et règlent entre eux par arbitrage ou à coups de fusil, leurs différends personnels. Cette sympathie vaut néanmoins aux zouaïa intéressés de n'être que fort peu pillés par les guerriers. Il est bien entendu que les marabouts sont, comme partout, redevables de la horma coutumière envers les hassanes.

V. — La vie économique.

Grands nomades qui errent dans une zone désertique de plus de 1.000 kilomètres de longueur, les Oulad-Delim ont une vie économique peu active.

Aucune agriculture, une industrie rudimentaire, peu de commerce. Ils tirent toutes les ressources de leurs richesses pastorales.

Leur industrie, qui consiste dans la fabrication du petit nombre d'objets nécessaires à la vie du nomade, est entre les mains de quelques forgerons pour les ouvrages de bois, de fer et de cuir; des femmes pour les meubles domestiques. Il convient de signaler l'industrie de la pêche assez développée dans la presqu'île de Dakhla chez les Imraguen ou pêcheurs zenaga, tributaires des Oulad-Delim. Ces pêcheurs, qui constituent l'élément indigène de Villa-Cisneros, fournissent les Espagnols de poisson. Ceux-ci ne font aucune difficulté au paiement des redevances coutumières effectué par les Imraguen à leurs suzerains.

Le commerce, qui consiste surtout en objets importés : sucre, thé, tabac et guinée de toute espèce; marmites, trépieds, récipients et autres ustensiles de fer, fonte ou cuivre, se fait par Port-Etienne et Villa-Cisneros. Les indigènes apportent en échange les toisons poilues ou laineuses des troupeaux de petit bétail de leurs zenaga, et de la viande fraîche. Il est à peine utile de signaler le trafic de contrebande d'armes et de munitions.

A Port-Etienne, les indigènes ont directement affaire aux traitants blancs ou noirs et l'administration n'intervient que pour faciliter aux uns et aux autres les opérations commerciales. A Villa-Cisneros, l'autorité espagnole est directement mêlée et intéressée au commerce indigène. Le commandant perçoit une taxe additionnelle sur les marchandises vendues aux Maures et la partage avec leurs chefs, qu'ils soient Oulad-Delim, Oulad bou-Sba ou Regueïbat.

Le commerce, vu la rareté du numéraire, consiste surtout dans le troc des objets traités. Les Oulad-Delim ne paraissent pas d'ailleurs avoir

l'esprit de négoce. Invités à plusieurs reprises en 1909-1910-1911 à participer aux convois de ravitaillement de l'Adrar (Nouakchot-Atar), ils s'y sont toujours refusés, ou en tout cas ont fait preuve de la plus mauvaise volonté, déclarant qu'ils n'étaient ni des « captifs » ni des « dioula ».

En vrais Arabes du désert, ils ne possèdent que des troupeaux de chameaux, très nombreux d'ailleurs, et quelques chevaux. Ils n'ont ni bœufs, ni moutons, comme les Tekna au Nord, ou les Trarza au Sud. Il convient de noter toutefois qu'à la suite d'une fructueuse razzia sur les Aït-Oussa (Tekna) ils ont depuis quelques années plusieurs troupeaux de petit bétail. Leurs zenaga Oulad-Tidrarin possèdent de très nombreux troupeaux de chameaux, ainsi que des troupeaux de petit bétail.

Les terrains de parcours des Oulad-Delim se répartissent ainsi :

Pour les Loudeïkat et les Serahna ; le Tiris, l'Adrar-Sottof et l'Agneïtir (partiellement) au Sud; le Tougouïas et l'Imrikli (partiellement) au Nord. Les puits sont à El-Khott et à Aridal, les puisards (oglats) à Tenouaka.

Pour les Oulad-Kheliga et les Oulad-Tegueddi, le Tiris et l'Adrar-Sottof (partiellement), le Negjir, le Hofor, le Reg-Mehoun (partiellement). Leurs puisards sont à Sergaou, à Anoti, à Nouifed, à Degnan, tous voisins de l'Océan, entre Dakhla et Tarfaïa et la Seguia.

Ils n'ont qu'un puits important, Bir Nezaran, 40 mètres, entre le Negjir et le Reg-Mehoun, connu pour l'abondance de ses silex. Tous les Oulad-Delim d'ailleurs viennent boire à ce puits. A l'heure actuelle on n'y voit que fort peu de monde par suite des attaques possibles des Oulad-bou-Sba.

Les Oulad-ba-Amar s'étendent au Nord des Loudeïkat, le long du rivage. Dakhla est chez

eux. Il vont nomadiser, certaines années, jusqu'à l'oued Noun. Ils pâturent en général dans le Negjir, le Hofor, le Sbeïta, le Djouaïat, le Nouimissiat et l'Oumat-Bedder. Ils boivent aux puisards, voisins de l'Océan, de Hassi-Tachektemt, 4 mètres; Hassi-Taguerzimet, 5 mètres; Hassi-Imlili et les oglats du même nom. 1 à 2 mètres; H. Farès, 4 mètres; H. Asqima, 2 mètres; H. Lekraa, avec les oglats du même nom, 4 mètres. L'eau de tous ces puisards est d'ailleurs surchargée de sel, au point que personne n'en boit sous peine des plus graves accidents. Seuls, les bestiaux s'en abreuvent, non sans difficultés d'ailleurs. De tous les points d'eau des Oulad-Delim, le seul puits de Bir-Nazaran fournit une eau agréable à boire.

Pour eux comme pour les autres Maures du Sahara occidental, c'est donc le lait, tant de leurs propres chamelles, que de celles déposées chez eux en horma par leur tributaires zouaïa et zenaga, qui constitue leur principal aliment et unique boisson. Leurs troupeaux de chamelles sont si abondants qu'ils abreuvent même, la plupart du temps, leurs chevaux avec du lait. Ceux-ci supporteraient difficilement l'eau salée des puits; seuls les chameaux s'en contentent. Encore restent-ils les six mois où l'herbe est verte, sans en boire. Lès Oulad-Delim se nourrissent aussi, à l'occasion, des petites graines de l'azfou qu'ils font cuire et réduire ensuite en purée, le pilage à froid étant inconnu chez eux, faute de meules.

Dakar, le 25 avril 1914.

LES REGUEIBAT

I. — Généralités.

Les Regueïbat, puissante tribu du haut désert mauritanien, s'étendent du Nord du Trarza-Brakna jusqu'à l'oued Dra. Ils sont en contact, au Sud, avec les fractions guerrières Trarza et Brakna; à l'Ouest, avec les Oulad-bou-Sba et Oulad-Delim, et ils y ont des échappées sur l'Océan; au Nord, avec la confédération Tekna d'Oued-Noun et les Aroussiin; à l'Est, avec les Tadjakant de Tindouf, l'Adrar et le Tagant. Du côté de l'Est, par le Djouf inhabité, ils nomadisent jusqu'aux confins du Tafilelt et de l'Erg-Iguidi. Ils s'étendent donc partiellement sur le territoire espagnol du Rio-de-Oro, et ils y ont une portion de leurs meilleurs pâturages. L'autre portion, Tiris et Zemmour, est dans la zone française.

D'après les traditions maures, les Regueïbat descendent d'un marabout, Sidi Ahmed Regueïbi, qui aurait vécu vers la fin du XVIe siècle. C'est de lui que ses enfants ont tiré leur nom: Regueïbi au singulier; Regueïbat au pluriel. Quant à l'ancêtre éponyme, il tenait lui même son nom de son pays d'origine. La tradition rapporte en effet qu'il venait du pays Regueïba, sis au Sud du Tagant, entre le Gorgol et l'aoukar du Hodh. La tribu Regueïbat vit complètement en dehors de ce vaste territoire, qui porte aujourd'hui encore le nom de Regueïba, et qui est parcouru par plusieurs fractions maraboutiques et guerrières du Tagant et du Gorgol, notamment les Ida ou Aïch.

Une légende donne un sens quelque peu fantaisiste du nom de Regueïbat. Quelque temps

après son installation au Sud du pays d'Oued-Noun, Sidi Ahmed (qui n'était pas encore le Regueïbi) vit venir à lui une foule de Tekna qui se proclamèrent ses disciples. Cette prépondérance du marabout ne fut pas sans inquiéter le sultan du Maroc qui, d'autre part, avait à se plaindre des nombreux pillages des Tekna. Il fit donc marcher contre eux une mehalla pour les disperser. En cette occurrence, Sidi Ahmed ne trouva rien de mieux que d'acheter la paix. Il fit confectionner un sac dans la peau du cou d'un chameau (Regba), le remplit de pièces d'or et l'adressa au sultan. Celui-ci se laissa apaiser par ce présent et entretint par la suite les meilleures relations avec son sujet du désert, le Regueïbi, c'est-à-dire « l'homme à la peau du cou de chameau ».

Il n'y a lieu de retenir de cette légende qu'une indication : c'est l'intime relation d'origine qui existe entre Regueïbat et Tekna. Il est en effet à peu près certain que les Regueïbat sont des Berbères de la branche Chleuh d'Oued-Noun. Le vocable de Regueïbi se rencontre d'ailleurs fréquemment dans l'Extrême-Sud marocain, au Nord et à l'Est d'Oued-Noun, soit comme nom de lieu ou de sanctuaire, soit comme nom de famille ou de campement. La tradition maure, rapportée par les meilleurs généalogistes, est à peu près unanime pour leur assurer cette origine En deuxième lieu, les Tekna disent couramment que les Regueïbat sont leurs anciens zenaga et les traitent comme tels, quand ceux-ci viennent camper dans l'Imrikli, leur premier territoire. Enfin les intéressés eux-mêmes, à part quelques lettrés, ne font guère de difficultés pour le reconnaître.

Les Regueïbat témoignent d'ailleurs par leur genre de vie, par l'abondance de leurs richesses pastorales, par leur aptitude à la culture de la

terre (chez les gens du Tell tout au moins), par leur renoncement passé à la vie des armes, encore qu'ils soient redevenus depuis un siècle guerriers et razzieurs de première ligne, par le calme relatif où ils ont toujours vécu avec leurs voisins d'origine hassane incontestée (Oulad-Delim, Oulad-Yahia-ben-Othman, Trarza), ils témoignent, dis-je, que, Berbères, ils n'ont pas échappé aux grands phénomènes qui ont marqué la transformation des sociétés berbères de Mauritanie et qu'ils ne doivent pas en être détachés.

On signalera donc simplement pour mémoire la légende qui fait de Sidi Ahmed le Regueïbi un chérif descendant d'Idris, le fondateur des dynasties chorfa du Maroc. Il en a été pour les Regueïbat, comme pour les Ida ou Aïi, les Fadelïa et plusieurs autres tribus ou familles berbères de Mauritanie. Dans l'impossibilité de trouver une place dans la solide et incontestable tradition maure des hassanes, ils se sont fabriqué, en qualité de zouaïa, seuls lettrés, une origine chérifienne absolument incontrôlable, établie sur leurs seuls témoignages et qui leur est généralement déniée par leurs voisins.

Un lettré des Oulad-Biri a fait remarquer qu'ils descendent peut-être de Rigab que l'historien Ibh Khaldoun signale comme ayant fait partie des tribus hilaliennes.

Toutes ces hypothèses et légendes sont fantaisistes. Il reste que les Regueïbat, par leur vie saharienne, leur contact avec les tribus hassanes, l'incorporation dans leur groupement de familles proprement arabes et leur instruction islamique très développée, se sont fortement arabisés et peuvent aujourd'hui se donner l'apparence de nobles origines prophétiques.

Le tableau généalogique des Regueïbat s'établit ainsi, selon les dires de Mohammed ben Khalil, cheikh des Regueïbat du Sahel :

SID AHMED LE REGUEIBI

Sid Ahmed, fils posthume, enterré dans le Regueïba de l'oued Dra

AHMED

Moussa, ancêtre des Oulad-Moussa	Sâadi, ancêtre des Souaad	Cheikh, ancêtre des Oulad-Cheikh	Taleb, ancêtre des Oulad-Taleb	Gassem, ancêtre des Gouassem ou
Regueibat du Sahel				Regueïbat du Tell

MOHAMMED SAID

MOHAMMED SALEM

MOHAMMED — AHMEDDOU

Ahmed sans postérité	Abdallah † 1913 nombreuse postérité	Abdel Qader nombreuse postérité	Habib Allah nombreuse postérité	Abdallah nombreuse postérité

Les recensements des Regueïbat ne fournissent pas encore de données précises et contrôlées. On n'acceptera donc les chiffres ci-dessous, obtenus par renseignements recoupés, que sous bénéfice d'inventaire.

L'ensemble de la tribu comprend approximativement 4.100 tentes, représentant environ 24.600 personnes et un minimum de 4.000 guerriers. Un grand nombre d'entre eux, la moitié, dit-on, sont armés de fusils à tir rapide.

II. — Fractionnement.

Les Regueïbat se divisent en deux groupements : les Regueïbat du Sahel (c'est-à-dire de l'Ouest) et les Regueïbat du Tell (c'est-à-dire du Nord). Le premier de ces groupements comprend six portions ; le second, une seule. Les deux groupements sont considérés comme sensiblement égaux. Chaque fraction, vivant de sa vie propre et quasi indépendante, c'est avec elle et non avec le groupement que doit être conduite l'action politique.

Regueïbat, 4.100 tentes

1. Oul.-Moussa.	700	tentes	Regueïbat du Sahel, 2.100 tentes
2. Souaad.....	600	—	
3. Rehalat.....	200	—	
4. Oul.-Cheikh.	200	—	
5. Oul.-Daoud.	200	—	
6. Oulad-Taleb.	200	—	
Gouassem..	2.000	—	— R. du Tell, 2.000 tentes

1° — Les Oulad-Moussa se subdivisent en les sous-fractions suivantes :

Oulad-Moussa, 700 tentes

Ahel-Bellao	
Oulad-Lahsen	
Oulad-Mouïer	
Oulad-el-Iaggoufia	Ahel-el-Qacri Ahel-el-Iaggoufia
Ahel-Mohammed-Salem	

Les quatre premières fractions sont des Regueïbat de pure origine ; la dernière, les Ahel-Mohammed-Salem, est une fraction d'origine medlich vivant depuis plusieurs générations chez les Oulad-Moussa. On verra plus loin sa filiation et son rôle religieux.

Le commandement des Oulad-Moussa a été exercé jusqu'à la fin du XVIIIe siècle par la famille Ahel Taouteï des Oulad-Cheikh ; puis, pendant la durée du XIXe siècle, concurremment ou successivement, par les familles Oulad Lafriet, des Ahel-Bellao, et El Bardi, des Oulad-Lahsen. Pendant ce même temps et par ces familles, les Oulad-Moussa avaient autorité sur tous les Regueïbat du Sahel.

Depuis un quart de siècle environ, c'est la famille des Ahel Bardi qui, par Mohammed ben Khalil, a pris la prépondérance. Ci-dessous son schéma généalogique :

Sid-Ahmed, le Regueïbi
|
Ahmed
|
Moussa, ancêtre des Oulad-Moussa
|
M'Hammed
|
El-Qadi
|
Hamed-Cheikh
|
Hamdan
|
Khalil
|
Mohammed

Khalil, le père de Mohammed, chef actuel, n'était qu'un notable intelligent et populaire dans sa fraction. Ce fut Mohammed qui, par ses largesses et par son habileté politique, commença

vers 1890 à se poser en concurrent des familles prépondérantes. Il prit définitivement pied quand le représentant des Oulad-Lafriet, Ahmed Salem,



MOHAMED O. EL KHALIL
Chef des Ouled-Moussa (Regueibat).

eut été tué par les Oulad-Delim, vers 1898. Il n'eut pas de peine alors à supplanter le jeune Mohammed Brahim, neveu d'Ahmed Salem. A partir de 1900, Mohammed ben Khalil est le chef ncontesté des Oulad-Moussa et tient en laisse

ses rivaux. Sa biographie rentre dans l'histoire politique de la tribu.

Outre les deux familles ci-dessus nommées, les notables des Oulad-Moussa sont : 1° Ahmed Baba ould Chilh ould Derouïch ; 2° Ahmed el Ouali et Ahmed ben el Kouerdi ould Mohammed Salem, des Oulad-el-Hassan ; 3° Amin Amar ould el Kebil, des Ahel-Bellao.

2° Les Souaad, au nombre de 600 tentes, se subdivisent en les sous-fractions suivantes :

Souaad......	600 tentes	Ahel-ba-Brahim Ahel-Abdallah-ben-Omar Ahel-Khali-Iahia Ahel-bou-Siied Ahel-Brahim-ould-Abd-Allah Ahel-Aïlal Reraba

Le personnage le plus en vue de la fraction est Lebouh ben Abd Allah, des Ahel-Abid-Allah-ben-Omar, et son frère Jouli. Cette famille dirige la fraction. Les autres notables sont : 1° Cheikh Mahmoud ould Abd el Hadi et son frère Aliin ; 2° Mouley Ahmed ould Siied ould el Khir Fih, ce dernier guerrier fameux, tous des Ahel-Ba-Brahim ; 3° Aliin ould Ziiou, des Ahel-Khali-Iahia ; 4° Brahim ould Lahsen, des Oulad-bou-Sid ; 5° Bachir ould Beïba, des Ahel-Hilal ; 6° Cheikh Moumen ould Qader, des Reraba.

3° Les Tehalat, au nombre de 100 tentes environ, comprennent trois fractions dont une seule est importante : les Oulad-Dekhil. Ces campements descendraient soit d'un chérif venu s'établir chez les Regueïbat, il y a deux siècles environ, soit d'un marabout chleuh, d'origine Bou-Drara-Tehâla, arrivé dans le Sud mauritanien par Chinguetti. Ils sont les cousins d'une fraction des Tagnit (Trarza) : les Oulad-Taleb-Ahmed ; ce Taleb Ahmed était le frère d'un des ancêtres des Tehalat.

Les personnages les plus en vue sont : 1° les Ahel-Bokhari, dont le chef a été tué dernièrement à El-Biïedh ; 2° Ali Mohammed ould Dekhil, qui a pris sa succession politique ; 3° Khalil ould



MOHAMED EL KHALIL O. EL BOUKHARI
Chef des Ouled-Tchalat (Regueïbat).

Ali ; 4° Ahmed-ben Baba ould Rachid, qui était avec les Télamides à la journée de Kçar-Teurchane, où il s'est fort bien comporté ; 5° les Oulad-Meïara.

Les Tehalat marchent dans le sillage des Oulad-Moussa.

4° Les Oulad-Cheïkh, au nombre de 300 tentes environ, ne comprennent pas de sous-fraction. Les personnages les plus en vue sont : Omar ould Brahim plus connu sous le nom patronymique de Touteï (Le Bègue); et Hommadi ould Ahmed Baba ould Ammïïer, ce dernier guerrier réputé.

Cette famille des Ahel Touteï a jadis exercé le commandement chez les Regueïbat du Sahel.

5° Les Oulad-Daoud sont au nombre de 200 tentes environ. Ils marchent dans le sillage des Oulad-Moussa et reconnaissent Mohammed ben Khalil comme chef général.

Le notable le plus en vue est Mohammed ould Barka.

6° Les Oulad-Taleb sont au nombre de 200 tentes environ. Ils suivent le sillage, tantôt des Oulad-Moussa, tantôt des Souaad.

*
* *

Les Gouassem (ou Lgouassem) constituent à eux seuls la seconde moitié de la tribu Regueïbat, celle du Tell (du Nord).

Ils comprennent 2.000 tentes environ, et se subdivisent en les fractions et sous-fractions suivantes :

Gouassem, 2.000 tentes

1. Ahel-Brahim ou Daoud, 650 tentes

Ahel-Sidi-Alal............	75	tentes
Jenha....................	75	—
Ahel-ben-Qacem-Brahim....	100	—
Oulad-Sidi-Ahmed.........	100	—
Ahel-Lahsen-ou-Hemad....	100	—
Sellam...................	200	—

2. Loubeïhat, 1.000 tentes
Ahel-Haïoun
Ahel-el-Qadi
Ahel-Dada
Ahel-Sidi-Aliah-Moussa
Ahel-ben-Iahïa
Lemraz-Gïa

3. El-Foqra, 350 tentes

Ahel-Ahmed-ben-Laksen.... 100 tentes	Ahel-Brik Ahel-Oubeïh Ahel-Sidi-M'Hammed Ahel-Iahia Hosseïna Ahel-Sidi-Mbarek	
Ahel-Lamjed..............	25	tentes
Rouma....................	25	—
Ahel-Taleb-ben-Ahmâd....	130	—
Zouïnat..................	20	—
Menacera.................	25	—
Sedâdra..................	25	—

Les Regueïbat du Tell passent pour être plus pacifiques que leurs cousins du Sahel. La dernière guerre avec les Oulad-bou-Sba les a contraints à se mettre au métier des armes, mais auparavant ils ne prenaient pas part aux grandes luttes entre tribus.

Les personnages les plus en vue du groupement sont :

El Habib ould Balal ould Kaïhel, des Oulad-Sidi-Alal, chef des Ahel-Brahim ou Daoud ; les Ahel Bouennan, des Jenha ; les Ahel Kheraïf ; Moulay ould Machi Bechchour ; Mohammed Ali ould Daddah.

Deï, chef des Loubeïhat.

M'Hammed ould Bora et son cousin Ouarga ould Jamaa, de la famille dirigeante des Ahel Ahmed ben Lahsen.

Les Loubeïhat et les Foqra subissent assez fortement l'influence de Mohammed ould Khalil, des Oulad-Moussa (R. du Sahel). Les Ahel-Brahim ou Daoud sont plus indépendants avec leur cheikh El Habib ould Balal.

III. — La situation politique.

L'hostilité la plus aiguë a de tout temps régné entre les Regueïbat, les Oulad-bou-Sba et les Kounta. C'est une haine classique en Mauritanie et l'on dit « se haïr comme un Regueïbi et un Kounti » ou « comme un Regueïbi et un Sbaï ».

Toute la politique de Moulay Dris, cousin et représentant du sultan, échoua en 1906 devant cette irréductibilité. Par de longs et laborieux palabres, il réussit à grouper toutes les tribus de l'Adrar, de juin à octobre 1906, et à leur insuffler la guerre sainte; mais c'est en vain qu'il tenta d'unir sous sa bannière Regueïbat et Oulad-bou-Sba. Ceux-ci profitèrent même des pourparlers qui, pour rester infructueux, semblaient néanmoins apporter une certaine détente et comme une neutralité tacite, pour se jeter sur les Regueïbat et piller plusieurs de leurs campements ainsi que des campements de leurs alliés Oulad-Reïlane.

Ce que le Chérifien n'avait pas pu faire, l'influence toute puissante de Ma el Aïnin devait le réaliser, partiellement du moins. Quand les tribus de l'Adrar marchent sous la conduite de Moulay Dris à l'assaut du Tagant, la diplomatie de Ma el Aïnin amène, le jour même de Niémelane (25 octobre 1906), la défection de Mohammed Mokhtar, le chef des Kounta, et de plusieurs autres fractions. Les Regueïbat n'assistent pas à cette dure mêlée, mais on retrouve, quelques semaines plus tard, leurs contingents fanatisés dans les bandes qui attaquent Tijikja (fort Coppolani). Ce fut là le premier contact de cette tribu avec les Français.

Rejetés vers le Nord, insoumis et dissidents vont faire quelque temps bon ménage. Les Kounta s'installent en partie sur le territoire Regueïbat.

Les Ahel Sidi-Mahmoud se rapprochent. Les trois tribus forment un groupe assez compact à l'est de Ouadane. Les Djemaa de l'Adrar palabrent. On s'approvisionne de toutes parts pour recommencer la lutte et ce sont les Regueïbat qui se font les convoyeurs des caravanes d'armes et de munitions entre les plages désertes où les balancelles canariennes viennent les déposer et l'Adrar et le Tiris.

Puis toute cette belle activité se ralentit. On sent tout ce qu'a de factice cette agitation ; chacun ne comptant pas plus sur son voisin que sur lui-même. On décide donc d'aller demander un suprême effort au sultan ; et tandis que son malheureux représentant Moulay Dris, qui ne compte plus, s'étiole dans le dénûment à Atar, vivant aux crochets d'une tante de l'émir, Ma el Aïnin et tous les chefs maures rebelles partent vers Marrakech.

C'est ici que se place la première scission chez les Regueïbat. Quelques-uns se joignent à la sorba de Ma el Aïnin. D'autres viennent aider l'émir de l'Adrar, Ahmed ould Aïda, à empêcher le retour vers le Tagant des tribus lasses de la guerre. Ils en profitent d'ailleurs pour piller quelque peu les Ahel-Sidi-Mahmoud, de sorte qu'une coalition se forme contre eux d'Oulad-Delim, Oulad bou-Sba et Ahel-Sidi-Mahmoud, sous la conduite de l'émir exaspéré, et que les hostilités sont immédiatement engagées contre leur parti. Battus en plusieurs rencontres et vigoureusement pourchassés, les Regueïbat se réfugient dans le Baten. Quelques campements restent dans l'expectative. D'autres, enfin, allant plus loin (et parmi eux, le plus fort noyau est composé d'Oulad-Moussa, commandés par Mohammed ben Khalil et suivis par des groupes Tehalat, Oulad-Daoud, Oulad-Cheikh et Oulad-Taleb) font dire à Cheikh Sidïa, sachant que la

chose sera répétée, qu'ils ne sont pas du tout les ennemis des Français. Puis, pour ne pas en perdre l'habitude et en attendant les événements, toutes les fractions recommencent à guerroyer contre les Oulad-Bou-Sba et les Oulad-Reïlane (été 1907).

Les démarches de Cheikh Sidïa, invité par l'autorité française à aller de l'avant, étaient couronnées de succès. Assurés désormais qu'aucun secours n'est à attendre du Maroc (et les démarches secrètes de Cheikh Sidïa auprès du sultan n'avaient pas peu contribué au refus de secours qu'il formula), les Regueïbat du Sahel, sous la conduite de Mohammed ben Khalil, engagent des pourparlers. Ils arrivent peu après à Boutilimit, et, sous les auspices du cheikh, font leur soumission personnelle, et promettent de ne plus marcher contre les tribus ralliées (fin 1907).

Cette soumission était évidemment toute nominale, puisqu'on ne pouvait se rendre sur leur territoire ; et la neutralité vis-à-vis de nos sujets était tout ce qu'on pouvait leur demander. Ils s'appliquent d'ailleurs tant bien que mal à respecter leurs engagements et plusieurs mejbour, partis pour razzier les tribus rebelles, passèrent à travers certaines fractions soumises, sans « manger » au delà des limites permises.

Entre temps, des caravanes de commerçants Regueïbat, qui descendaient à Saint-Louis, opèrent leur soumission pour leur propre compte, et d'une façon un peu arbitraire, se faisant accorder l'aman au nom de la tribu (30 novembre 1907).

Voici la convention qui fut signée à Saint-Louis entre le colonel Gouraud, commissaire du gouvernement général, et la « tribu des Regueïbat » représentée par les délégués de sa djemaa, les nommés Ahmed Baba, des El-Abd-el-Ahi, Mohammed Saloum ould Makhoul des Talhat, Moham-

med Ali ould Sidi Ahmed des Oulad-Moussa, Zeïn ould Ahmed Faya des Oulad-Moussa, Ahmed ould Adda des Siouaïd :

« Le gouvernement français, toujours ami des musulmans, et par égard pour Cheikh Sidïa, ami des Français et des Regueïbat, accorde l'aman aux Regueïbat.

« Les personnes et les biens de cette tribu, considérée désormais comme amie, seront respectés partout où les Français les rencontreront.

« Les caravanes des Regueïbat pourront circuler librement dans le territoire de la Mauritanie. Ils s'engagent à se conformer aux règles politiques et administratives des Français, et notamment avant d'entrer dans le territoire soumis aux Français à se présenter aux postes français, pour prendre un laisser-passer et acquitter le droit d'oussourou.

« Les Regueïbat s'engagent formellement à ne jamais porter les armes contre les Français, à ne pas faire de rezzous chez les tribus qui leur sont soumises, à ne pas donner asile et secours dans leurs campements aux ennemis des Français. »

Les bons rapports que les Regueïbat entretiennent avec les Français ne signifient pas que leurs relations avec le Nord soient mauvaises. Au contraire, elles sont excellentes : on peut en juger soit par les démarches que firent auprès d'eux leurs vieux ennemis les Aït-Oussa (Tekna) pour leur demander l'union et la paix et les engager à abandonner les chrétiens et à revenir vers le Tell où l'eau, l'air et les pâturages sont purs, soit par la lettre qu'El Hiba, au nom de son père Ma el Aïnin, écrivait à Mohammed ould Khalil (12 décembre 1909). C'est celui-ci même qui montra cette lettre à l'autorité française pour faire éclater sa fidélité et en battre monnaie :

« Je reste fidèle à notre ancienne union et à notre grande amitié.

« Nous venons d'arriver de chez le sultan ; nous l'avons laissé à l'apogée de la victoire et de la puissance, puisqu'il a pris le Rogui, l'a mis à mort et a étouffé le feu de sa révolte. Il n'y a plus de difficultés, grâce à Dieu.

« Dans tous ces pays règne le calme le plus parfait, de la Gaada (1) à Fez. On n'y voit que la paix et un accord unanime entre musulmans.

« Le sultan nous a demandé d'abandonner notre résidence (Smara, sur la Seguia) pour venir à Tiznit, afin de nous rapprocher de lui ; voilà plusieurs fois qu'il nous exprimait ce désir ; nous venons donc de nous exécuter, mais en quelque lieu que nous soyons, nous serons toujours et sans doute possible pour vous, de vrais amis.

« Le sultan nous a donné l'ordre de cesser la guerre avec les Français pour le moment, jusqu'à ce qu'il les voie et qu'il règle avec eux les affaires en instance ; et aussi jusqu'à ce qu'il puisse voir notre cheikh (Ma el Aïnin).

« La situation est bonne chez les Tekna, à l'heure actuelle.

« Pour terminer, sachez bien qu'en quelque lieu que nous nous trouvions nous serons toujours prêts à venir en aide à nos amis et à châtier nos ennemis partout où ils seront. »

En même temps, cédant aux démarches de Mohammed ben Khalil, la dernière fraction des Regueïbat du Sahel, les Souaad, et même une tribu Tekna, les Iggout, se décident à se rapprocher de nous et à demander l'aman (septembre 1910). Il leur était accordé moyennant le payement

(1) La Gaada, région comprise entre le Dra et la Séguia et qui est considérée comme l'extrême limite sud de l'empire chérifien.

de 100 chameaux pour les Souaad et du vingtième de leurs troupeaux pour les Iggout. Arrêtées quelque temps à hauteur de la sebkha d'Idjil par les sollicitations des Espagnols, elles passèrent outre finalement et, en février 1911, font leur soumission à Atar (Adrar). Les Regueïbat du Nord (Gouassem) les suivent de près. Leur soumission est acceptée à Atar en septembre 1911, moyennant une amende de 100 chameaux de choix. La convention suivante est signée à la date du 28 septembre 1911 :

« 1° Les Lgouassem-el-Brahim ou Daaoud comprenant les fractions ci-après :

« Ahel-Sidi-Halal-Jenha ;

« Ahel-bel-Ghassem-Brahim ;

« Salama-Oulad-Sidi-Hemad ;

« Ahel-Lehssen-Ouehmad ;

et ayant pour chef Habib ould Belal ould Hamed ould Keichel, se soumettent au gouvernement français.

« 2° Ils s'engagent à cesser dès maintenant toute hostilité contre les Français et contre les tribus qui leur sont soumises, à rendre ou faire rendre, dans le plus bref délai possible, les prises qui ont été faites depuis moins de quatre mois dans la Mauritanie par des medjbour où se trouvent des Lgouassem.

« 3° Un délai de cinq mois leur est accordé pour descendre avec leurs tentes et leurs troupeaux dans le Nord de l'Adrar et payer un achour d'arrivée de 100 chameaux. Les Lgouassem pourront utiliser ensuite comme terrains de parcours, outre l'Adrar proprement dit, les régions qui s'étendent au Nord jusqu'à la Seguia-el-Hamra.

« 4° Lorsque ces conditions auront été remplies, l'aman sera accordé aux Lgouassem-el-Brahim ou Daaoud dans les conditions habituelles.

« 5° Les Français s'engagent de leur côté à faire cesser toute hostilité contre les Lgouassem-el-

Brahim ou Daaoud pendant le délai de cinq mois qui leur est accordé pour exécuter les conditions de l'aman. Les Lgouassem seront ensuite traités comme les autres tribus Regueïbat de l'Adrar. »

Cette situation a duré cinq ans (1907-1912). Les relations entretenues avec les Regueïbat, plutôt sur un pied d'alliance que sur un pied de commandement, ont été sujettes à des alternatives de confiance ou de froideur. Ils payaient l'impôt zekkat tant bien que mal, convoyaient nos approvisionnements, nous aidaient à remonter nos unités méharistes et surtout se montraient fort utiles en servant de couverture à la Mauritanie soumise sur le front Nord et Nord-Ouest. D'autre part, lors de la conquête de l'Adrar (1908-1909), il n'a été signalé que de faibles contingents Regueïbat parmi les bandes ennemies.

Mais cette délicate situation de couverture les a plus d'une fois contraints à pactiser avec les rezzous du Nord parmi lesquels étaient plusieurs de leurs frères dissidents, à leur donner asile, à leur fournir des renseignements sur nos postes ou nos détachements. En perpétuel danger d'être pillés, il est assez naturel qu'ils aient cherché à tenir la balance égale entre les Français et les tribus rebelles.

A partir de 1912, la situation va devenir franchement mauvaise. La Mauritanie avait bénéficié jusque-là de la période de recueillement qui suivit la mort de Ma el Aïnin (1910-1912). Les fils et telamides du marabout de la Seguia finissent par se mettre d'accord et lui désignent comme successeur son cinquième fils El Hiba. Celui-ci entreprend aussitôt une campagne active dans les tribus sahariennes. Les excitations de ses émissaires, parmi lesquels il faut signaler l'Iggouti dissident Mohammed ben Ahmed, finissent par triompher de l'apathie et des dissensions intestines des tribus. La crainte d'être pillés par les

bandes de Lardaf achève de décider les moins férus d'aventures. L'agitation gagne de proche en proche. Déjà, en novembre 1911, Mohammed Brahim, des Oulad-Lafriet, la famille rivale des Ahel-Mohammed-ould-Khalil, partait en dissidence avec la majorité des Ahel-Bellao. Ils cédaient tant aux déceptions ambitieuses de leur chef qu'aux sourdes menées des Ahel-Ma-el-Aïnin qui venaient de réoccuper Smara. Par la suite les fractions Regueïbat du Nord rapprochent leurs campements de la Seguia. Les fractions de l'Ouest sont très travaillées, et successivement se détachent de Mohammed ould Khalil un grand nombre de sous-fractions et campements qui lui étaient fidèles : Iggout (Tekna); majorité des Souaad; sous fractions d'Oulad-Lahsen et d Oulad-Daoud; quelques-unes même des Oulad-Moussa. Lui tient bon malgré tout et résiste aux sollicitations personnelles d'El Hiba et de Lardaf. Mais les siens le lâchent : M'Haïmed, son propre fils, part vers le Nord à la tête d'une délégation (décembre 1912) pour se rendre compte de la situation. Jouer avec le feu, c'était se brûler. La députation revient enflammée par les promesses séduisantes des Ahel-Ma-el-Aïnin, par le prochain triomphe de l'Islam, par l'espoir du plus abondant des butins.

Après la fâcheuse affaire de Liboïrat (10 janvier 1913) à laquelle prennent part plusieurs dissidents Regueïbat, et au moment où le millier d'hommes de Lardaf se réunit entre la Seguia et la Hammada pour se ruer sur la Mauritanie (février 1913), Mohammed ould Khalil peut craindre un moment que la cause des Français ne soit perdue.

Son fils M'Haïmed s'échappe de son campement avec plusieurs tentes. Toutes les fractions Regueïbat sont dès lors en pleine dissidence ; elles sont représentées dans la harka de Lardaf et per-

dent sur l'oued Tagliat (10 mars) quantité de guerriers.

Mohammed ould Khalil, resté seul, quelque peu bousculé par les détachements méharistes qui s'épuisent à battre l'estrade pour arrêter les derniers départs en dissidence, menacé d'être pillé, enlevé et mis à mort par les rezzous qui s'abattent à ce moment sur la Mauritanie, trompé par les faux rapports des agents de Lardaf qui répandent astucieusement le bruit que la cause hibiste triomphe partout au Maroc comme sur la Seguia, se décide à remonter vers le Nord (avril 1913). Ce n'était pas sans regrets, car il rendait compte de son départ et, ce faisant, en exprimait ses regrets avec le désir de revenir dès que les circonstances le permettraient.

Il s'immobilise d'ailleurs au Nord d'Idjil, refusant opiniâtrement de faire acte d'hostilité personnelle contre les Français, et il faut reconnaître qu'au milieu de cette demi-douzaine de petits rezzous qui, en avril-mai 1913, cherchent un mauvais coup à faire sur nos gens et ne vont pas sans le malmener quelque peu, cette attitude quasi fidèle est méritoire. Dès le mois d'août d'ailleurs, quand les bandes sahariennes d'El Hiba, abandonnées à elles-mêmes, commencent à se disloquer, Mohammed ould Khalil fait dire en Adrar qu'il reviendra si l'aman lui est accordé. Les pourparlers se sont continués depuis ce jour avec lenteur. La seule présence passive de Mohammed ould Khalil au milieu des gens du Nord était pour eux un ferment de désagrégation. A mesure que ses velléités de soumission se précisaient, son action politique parmi les Regueïbat et même chez les dissidents voisins se faisait plus intense. Son fils arrivant à Atar en octobre 1913, et 60 Oulad-Reïlane d'un contre-rezzou, faits prisonniers au mois de mars précédent, étaient remis en liberté par les Regueïbat et rentraient

en Adrar. Les dernières négociations que le colonel Mouret, commissaire du gouvernement général, a poursuivies dans son récent voyage en Adrar (février 1914) ont définitivement mûri cette question.

Quant aux Regueïbat du Nord, les pertes importantes effectuées au cours de leur grand rezzou à l'Ouest de l'Adrar et dans l'Hodh (septembre-novembre 1913), venant s'ajouter à celles de l'oued Tagliat, les ont fortement assagis. Sur les traces du cheikh des Regueïbat du Sahel et par leur intermédiaire, les pourparlers d'aman sont engagés. Ils sont en bonne voie de réalisation.

Les conditions suivantes ont été imposées aux djemaa Regueïbat :

« Ne prendre part à aucune action de guerre ou de pillage dirigée contre nous, leur soumission étant cette fois considérée comme définitive, et la rupture de cette soumission devant le cas échéant être punie très sévèrement.

« Les tribus qui rentrent paieront l'impôt dû pour 1913, non encore versé. Toutes s'engagent à payer dorénavant l'impôt régulier chaque année.

« Versement par les tribus, en plus de l'impôt ci-dessus, d'une amende ou contribution en chameaux dont le taux sera fixé après entente avec chacune d'elles.

« Restitution par ceux qui en sont détenteurs des fusils qui leur avaient été confiés et qu'ils ont emportés en dissidence.

« Restitution des trois tirailleurs et des femmes et enfants de tirailleurs enlevés l'an dernier à Liboïrat ou à El-Guettara. Les prisonniers de guerre détenus à Atar, Boutilimit et Mederdra seront mis en liberté, en échange. »

Afin de faire éclater aux yeux de tous les Maures la soumission définitive de sa tribu, Mohammed ben Khalil et le cheikh des Regueïbat se sont rendus à Saint-Louis même, accompagnés de

l'émir de l'Adrar, Ould Aïda, de l'émir du Trarza, Ahmed Saloum III, et de Cheikh Sidïa. Ils ont fait cette soumission à Rufisque, le 20 mai 1914, entre les mains de M. le gouverneur général Ponty.

La situation actuelle permet de prévoir le retour prochain des fractions Oulad-Delim, amies de Mohammed ben Khalil.

La soumission des Regueïbat assure la couverture du front nord de la Mauritanie et étend notre influence jusqu'à Dra.

*
* *

Il convient de signaler en terminant les principales rivalités intestines ou extérieures des Regueïbat.

A l'intérieur. — Chez les Regueïbat du Sahel : rivalités entre les familles Ahel Lafriet, Ahel Bardi et Ahel Mohammed ould Khalil pour le commandement des Oulad-Moussa, et la suprématie générale sur tout le groupe du Sud.

Les Regueïbat du Sahel et du Tell vivent en assez bons termes.

A l'extérieur. — Rivalités entre les Regueïbat et les fractions Jaafria et Oulad Reïlane (plus particulièrement Narmoucha), des Oulad-Iahia-ben-Othman, de l'Adrar.

Rivalités entre les Regueïbat et les Ahel-Ajour de l'Adrar.

Rivalités entre les Regueïbat et les Oulad-bou-Sba.

Rivalités entre les Regueïbat du Tell et les Tadjakant (particulièrement les Tadjakant de Tindouf).

Les relations entre Oulad-Delim et Regueïbat ne sont pas mauvaises. A signaler les sympathies de Mohammed ould Khalil, chef des Regueïbat du Sahel, avec Ahmoïïn, chef des Oulad Delim du Sud.

Rivalités entre les Regueïbat et les Azouafit et Aït-Oussa, fractions Tekna. Les relations générales des Tekna et des Regueïbat sont très bonnes; plusieurs fractions Tekna même, notamment les Iggout, ennemis de leurs frères Aït-Oussa, sont les amis des Regueïbat et ne séparent pas leurs destinées des leurs.

Rivalités enfin à grande envergure entre les Regueïbat et les tribus du Sud algéro-marocain : Oulad-Djerir, Doui-Menia, Beraber, d'une part, et les tribus du Sahara soudanais, d'autre part, Berabich, Kounta, etc. Les Regueïbat ne lancent guère de rezzou sur le Tafilelt ou la Saoura. Ils préfèrent attendre les harka Ould-Djerir et Beraber revenant du Sahel et les piller au passage. En revanche, ils partent en rezzou par le Nord de l'Adrar ou le Sud du Tagant, à travers tout le Hodh et Sahel soudanais, pillant les azalaï de Taoudéni, les campements Kounta, etc., et jusqu'aux fractions Touareg du Sud. On les a vus abreuvant leurs chameaux dans le Niger, en aval de Tombouctou, à hauteur de Bamba et Bourem.

IV. — La vie civile et religieuse.

Les Regueïbat, comme tous les grands nomades de Mauritanie, sont assez peu religieux. Il semble qu'il y ait ici incompatibilité entre l'Islam et la vie de guerrier et de nomade.

Ils s'en remettent pour les besoins de leur vie civile et religieuse à des campements de marabouts qui exercent chez eux, quand on le leur demande, et le fait est plutôt rare, leur office de clergé, de magistrat civil et d'instituteur.

Le plus important de ces groupements est chez les Regueïbat du Sahel, la fraction Ahel-Mohammed-Salem, d'origine medlich et qui jouit dans toute la Mauritanie d'un grand renom de science

et de piété. Les cheikhs maures considèrent ce campement comme une sorte d'école supérieure de droit et y envoient leurs meilleurs élèves y compléter leurs études juridiques Les principaux personnages depuis Mohammed Salem, l'ancêtre éponyme, sont indiqués au tableau de la page 36.

Ce fut Mohammed Salem qui, le premier, émigra de chez les Medlich vers 1830.

Mohammed, son fils, fut en son temps le plus grand savant de la Mauritanie. Il a composé un commentaire du Coran, dit Riian ; un commentaire du Coran, dit Louama ; un commentaire du Çahih de Bokhari, dit « Alnahr al Djari ». Il est enterré à Doumous.

Ahmed, son fils aîné, fut disciple de Cheikh Sidïa el Kebir. Ses trois frères, et surtout les deux premiers, Abdallah et Abdel Qader (celui-ci vivant encore), jouissent dans tous les pays maures d'une réputation de savants illustres.

Abdallah, fils d'Ahmeddou, est commerçant à Sedhiou (Casamance).

Ces cheikhs ont composé de nombreux ouvrages. Abdel Qader notamment est l'auteur d'un commentaire de la Qarrat al Abcar d'Abdal Aziz, le Lemti, sur la biographie du Prophète, d'un volumineux ouvrage de théologie dit Al Ouadih Al Mobîn, d'un commentaire « Al Ouasla » de Mokhtar Ibn Bouna, le Djakani.

Tous ces personnages comptent de nombreux enfants. La plupart d'entre eux sont professeurs à l'Université des Ahel-Mohammed-Salem.

Parmi les autres familles maraboutiques en vue des Regueïbat, il faut citer des tentes Ahel bou Hoboïni (d'origine tendra) ; Ahel Id Eïbouçat, Ahel Barik Allah, Ahel Id Eïqoub et Ahel Abdel Haï, d'origine berabich (Tombouctou).

Ces marabouts sont soumis aux coutumes générales des pays maures; ils paient la horma aux hassanes, les hébergent gratuitement dans

leurs campements et doivent se soumettre sans trop rechigner aux mille petits prélèvements journaliers que le guerrier brutal opère sur l'homme d'Eglise riche.

L'influence de Ma el Aïnin et de son fils El Hiba fut prépondérante, au temps de l'engouement général des tribus maures pour le Chérif qui promettait la conquête du Maroc. Elle était d'ailleurs beaucoup plus politique que religieuse. Depuis un an, les Regueïbat ont pu toucher du doigt — et leur dissidence a été pour eux une utile leçon de choses — que les Télamides de Lardaf et d'El Hiba ne cherchaient qu'à les exploiter. Ils s'en sont fortement dégagés.

Un grand nombre de Regueïbat sont signalés comme Télamides de Cheikh Sidïa et de ses grands vicaires. Mais il faut entendre ce nom dans le sens où il est employé chez les tribus guerrières. Il signifie que l'influence spirituelle de Cheikh Sidïa est très forte chez ces natures frustes et peu religieuses et qu'il les domine moins par son autorité de cheikh d'Islam, directeur d'une confrérie, que par son prestige reconnu de saint homme, en communication avec Allah et dispensateur du bien et du mal. Cette sympathie et cette crainte révérentielle pour Cheikh Sidïa ont valu aux Oulad-Biri une certaine tranquillité et une neutralité bienveillante pendant les premières années du siècle où cette tribu a été si rudement éprouvée par ses luttes avec les Oulad-bou-Sba et les Dieï-Diba. Ils ont pu ainsi envoyer paître à plusieurs reprises en toute sécurité leurs troupeaux dans l'Aouker et le Tiris.

V. — La vie économique.

Pour les Regueïbat, comme pour leurs voisins Oulad-Delim et Oulad-bou-Sba, la grande richesse

est le chameau. On peut avancer que leur cheptel camelin n'est pas inférieur à 30.000 têtes. Ils vivent du chameau, peut-on dire, se nourrissent exclusivement du lait de chamelle et en abreuvent même leurs quelques chevaux. Ces magnifiques troupeaux constituent une source inépuisable de remonte pour les unités méharistes de la Mauritanie et même du Hodh.

Les Regueïbat du Tell possèdent aussi des troupeaux de bœufs et de petit bétail, ainsi qu'un certain nombre de chevaux de petite taille, de la race M'bayar, répandus en A. O. F.

L'industrie, tout à fait rudimentaire, est entre les mains de la caste des « Mallem », ouvriers du bois, du fer et du cuir. Les femmes suffisent à l'industrie domestique.

En ce qui concerne l'agriculture, il faut distinguer deux genres. Dans le Sud, chez les Regueïbat du Sahel, les cultures sont absolument inconnues ; ces fractions dont le territoire est coupé par le tropique se trouvent soumises aux lois climatériques du désert et sont uniquement nomades et pasteurs. Dans le Nord, au contraire, les Lgouassem vivent à la fois l'existence de pasteurs et celle d'agriculteurs. Dans leurs pâturages du Sud et de l'Est de la Seguia ils élèvent leur immense cheptel de chameaux ; mais au Nord, ils ont de beaux champs d'orge, et même de blé, les premiers qu'on voit après les tropiques. Ces champs se trouvent dans les terrains d'alluvion de la Seguia et de ses affluents de droite (région de l'Imrikli), dans les cuvettes de la Gaada (nom générique du plateau compris entre Seguia et Dra) et enfin dans le Dra lui-même. En vrais Berbères qu'ils sont, ils ne craignent pas de travailler eux-mêmes la terre, et de labourer, semer, dépiquer avec leurs chameaux et leurs bœufs.

Ils ont un chant de dépiquage classique pour accompagner l'ahan de leurs animaux :

Cette moisson a mûri parfaitement
Grâce à Dieu, elle n'a pas été mauvaise ;
Voici qu'elle a apporté, en tout,
Deux mesures (çaa) et un couffin, etc...

Le chant continue ainsi, mélopée trainante, pendant plusieurs centaines de vers.

Ce n'est pas seulement dans leurs cultures que les Regueïbat — surtout ceux du Nord, les Gouassem — constituent la transition, entre la zone intertropicale et la zone tempérée. Dans leurs mœurs, leur nourriture, leurs vêtements déjà de laine, leurs tentes, de couleur blanchâtre, uniquement faites de poil de chameau, ils font déjà pressentir la vie des indigènes du Nord.

Les zones de parcours des Regueïbat du Sahel sont : l'Imrikli, leur pays d'origine (à cause des exactions des Tekna, qui se prétendent leurs anciens suzerains, et profitent de leur séjour dans l'Imrikli pour abuser de leur hospitalité, les Regueïbat du Sahel ont quelque peu délaissé cette région) ; le pays de Zemmour et du Kreb, le Semamit, les Touareg, le Reg-Mehoun, le Tiris, l'Adrar Settof et le Tasiast (ces derniers partiellement), Les Souaad vont en outre dans les Draouat de l'Azeffal et de l'Akchar. Les Souaad, les Oulad-Moussa et les Tehalat dans l'Açaïb, le Meskour et le Tourin de l'Adrar.

Les zones de parcours des Regueïbat du Tel sont : l'Imrikli où ils viennent encore, malgré leurs différends avec les Tekna ; la Gaada, la partie orientale de la région de Zemmour, le Hank, l'Erg-Chache et jusqu'à Taoudéni et Tindouf.

Dakar, le 21 juin 1914.

LES TEKNA (OUED-NOUN)

I. — Généralités.

Les Maures désignent sous le nom de Tekna une puissante confédération, qui étale ses kçour de sédentaires et ses campements de nomades dans le bassin de l'oued Assaka (oued Noun de nos cartes), avec comme limites : l'oued Dra et l'oued Chebika au Sud, et le Tazeroualt de l'Anti-Atlas au Nord, l'Océan et les Chleul-Aït-ba-Amaram à l'Ouest ; les contreforts du djebel Bani à l'Est.

De l'avis général et d'après leurs propres déclarations, les Tekna sont d'origine berbère-chleuh. Ils sont aujourd'hui partiellement arabisés, ayant eu vraisemblablement d'autant moins de peine à s'allier aux hassanes de l'invasion que, vivant eux-mêmes dans la zone saharienne, les conditions de leur milieu physique, de leur vie matérielle et de leur civilisation se rapprochaient fort de celles des tribus nomades immigrantes et conquérantes. Ils n'étaient pourtant et ne sont encore, comme on le verra en détail pour chaque tribu, que des semi-nomades ; la plupart d'entre eux possèdent des kçour qu'ils habitent pendant les mois d'hiver. Seul, le besoin de pâturage et d'eau pour leurs troupeaux les contraint à nomadiser au printemps et en été.

Ils parlent indifféremment le chelha et l'arabe, ce qui est le propre même du Berbère de la plaine, car les Arabes-Maures de pure origine ne parlent jamais que leur propre langue.

Ce berbère-chelha se rapproche d'ailleurs étonnamment du berbère-zenaga que certaines tribus

du Sud mauritanien parlent encore, ce qui semblerait indiquer une communauté d'origine ethnique entre les Tekna et ces fractions zaouïa. Une légende recueillie à Boutilimit accorde d'ailleurs la même ascendance aux Aït-Lahsen du Tekna et aux Ida-Belhassen du Trarza.

L'ensemble de la confédération tekna comprend 5.275 feux environ, constitués en majorité de maisons, le reste de tentes. A six personnes par feu, chiffre qui semble être la juste moyenne, on trouve un total approximatif de 31.650 personnes. Le nombre des guerriers est évalué à 8.000, dont la moitié pourvue d'armes modernes.

Dans son ouvrage, *Tribus du Sud-Ouest marocain* (Leroux, 1891), M. A. Le Chatelier a consacré une petite monographie à l'oued Noun. Elle diffère sur quelques points de la présente notice, plus par la classification des renseignements et le point de vue de l'informateur que sur le fond même de la documentation. En réalité, dans le travail de M. Le Chatelier, on envisage les Tekna d'Oued-Noun par le Nord, c'est-à-dire par le Maroc et à travers les sociétés berbères. Dans celui-ci, on les envisage par le Sud, c'est-à-dire par la Mauritanie et à travers les tribus arabes ou arabisées. Ces deux études se complètent.

II. — Fractionnement actuel.

La confédération tekna se divise en deux grands groupements ; les Aït-Djemel, groupement du Sahel, c'est-à-dire du littoral ou de l'Ouest; les Aït-Bella, groupement du Cherg, c'est-à-dire de l'Est : ceux-ci plus nombreux et en général plus guerriers.

Le tableau de fractionnement des tribus s'établit ainsi :

Tekna	A. — *Aït-Djemel* (Tekna du Sahel)	1. — Iggout
		2. — Aït-Lahsen
		3. — Izergüiin
		4. — Aït-Moussa-ou-Ali
		5. — Aït-Saad
		6. — Zekara
		7. — Aït-Hossin
	B. — *Aït-Bella* (Tekna de l'Est)	1. — Azouafit
		2. — Aït-Messaoud
		3. — Aït-Oussa
		4. — Aït-Brahim
		5. — Aït bou-Achra
		6. — Aït-Hemmad
		7. — Aït-Iassin

A. — *Aït-Djemel (Tekna du Sahel).*

1° Les Iggout (au singulier Iggouti), au nombre de 385 tentes, se subdivisent en les fractions et sous-fractions suivantes:

Iggout, 385 feux	Abeïdat.........	82 feux
	Aïtbourek.......	45 —
	Aït-Hammou.....	45 —
	Aït-Saïd .... 170 feux........	El-Bellal El-Rezlan El-Moualid El Houimed
	Amzaouij........	20 feux
	Aït-Taleb	25 —

Les fractions Amzaouij et Aït-Taleb ne sont pas de pure origine iggout, mais vivent depuis plusieurs générations dans cette tribu; elles y ont été adoptées et sont considérées aujourd'hui comme en faisant partie.

Les principaux personnages iggout sont Mohammed el Habib ould Ali ould Mbarek ; Khir Allah o Ahmed Radi et Ahmed ould el Hassen, des Abeïdat; Bouchra ould Oubih, El Bachir ould Khaoulat et Mohammed el Abed ould bou Triah, des Aït-Ibourek; Rouh ould Ajna et Brahim ould bou Regba, des Aït-Hammou ; Mbarek el Arbi ould Ahmed Belal, des Aït-Saïd, le notable

le plus écouté de la tribu, et de la même fraction les nommés Mohammed ould Barra, Ferraji ould Mbarek, Ali ould Aballa et Mohammed el Kouri, Aïlal ould Louhabani, des Amzaouij.

Les Iggout ne parlent guère que l'arabe ; quelques-uns pourtant connaissent encore le chelha. Ils n'ont pas de kçar et vivent à peu près uniquement sous la tente.

2° Les Aït-Lahsen (au singulier Hasni) au nombre de 870 feux (tentes ou maisons) se subdivisent en les fractions et sous-fractions suivantes :

Aït-Lahsen, 870 feux

Lemmouïssat, 450 feux	Aït-bou-Guezzaten . .	150 feux
	Ida-Oudou-Abd-Allah.	100 —
	Aït-Iahia	200 —
Injouren, 160 feux	Ahel-Hommid	40 —
	Rouiniïat	40 —
	Aït-Abd-el-Kader	80 —
Aït-bou-Meggout		200 feux
Ahel-Mohammed-Deleïmi		60 —

Les Ahel-Mohammed-Deleïmi sont d'origine injouren-rouiniiat. S'étant séparés de la fraction mère, le siècle dernier, ils allèrent vivre chez les Oulad-Delim, d'où leur surnom. Ils sont revenus depuis quelques années au berceau de leurs pères.

Le personnage politique le plus important des Aït-Lahsen est le cheikh El Mokhtar ould Omar, des Injouren-Ahel-Hommid. Il est dit officiellement « cheikh », parce qu'il fut élu comme chef de la tribu par l'ensemble des djemaa des fractions et que cette élection fut confirmée par Ould Beirouk, caïd makhzen des Tekna. Il est d'ailleurs un des cheikhs les plus en vue et les plus écoutés de tout le groupement Aït-Djemel. Dans les fractions, on signale comme principaux notables, chez les Lemmouïssat : Mohammed Lamin ould Abd Allah ; chez les Aït-bou-Meg-

gout, Mohammed Hammou ould bou Chaab ; Bohei ould el Majem.

Le kçar propre des Aït-Lahsen est Kçabi. C'est là qu'est domicilié le cheikh Mokhtar. Mais ils possèdent aussi un quartier, ou tout au moins quelques maisons dans les kçour de Glimim, Dechirat, Tiliouïn et Abouda.

Les Aït-Lahsen sont sédentaires en principe. Toutefois, ils ont des coutumes de transhumance bien établies; un grand nombre d'entre eux part dans les premiers jours d'avril avec ses troupeaux de chameaux, bœufs et petit bétail, va estiver dans le bled, et ne rentre aux kçour qu'en septembre.

Les Aït-bou-Meggout ne parlent guère que le chelha ; les autres fractions connaissent les deux langues et se servent du chelha chez eux et de l'arabe au dehors.

3° Les Izerguïïn (au singulier Zergui) au nombre de 350 tentes, se subdivisent en les fractions suivantes :

Izerguïïn, 350 tentes	Oulad-Mbarek.......	40	tentes
	Chlouka	200	—
	Aït-Saïd	200	—
	Mejjat.............	40	—
	Guerroh	70	—

Les Mejjat sont une fraction de sédentaires venus du Nord et vivant aujourd'hui chez les nomades Izerguïïn. La plus grande partie d'entre eux, après un séjour de quelques années chez les Izerguïïn, sont repartis vers le Nord.

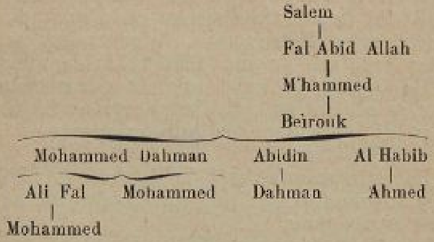
Le principal personnage politique de la tribu est Mohammed el Bellal, caïd du Makhzen. Il jouit d'une grande réputation de droiture chez tous les Aït-Djemel.

Les Izerguïïn sont de purs nomades. Ils n'ont pas de kçar. Seul, le caïd Mohammed el Bellal possède une maison et deux points d'eau à Tiliouin.

4° Les Aït-Moussaou-Ali (au singulier Moussaoui) au nombre de 450 feux se subdivisent en les fractions suivantes :

Aït-Moussa-ou-Ali, 450 feux	Ihran, 100 tentes et surtout maisons
	Khomüs 150 feux
	Abel Abid-Allah-ou-Salem, 100 feux
	Aït-Ouchchen, 100 feux

La famille la plus en vue est la famille Beïrouk. Elle est actuellement représentée par Mohammed ould Ali Fal dont la généalogie s'établit ainsi :



Fal Abid Allah ou Salem est le premier membre de la famille qui sut étendre son autorité sur les gens d'Oued-Noun (1.750 environ). Cette suprématie se maintint avec son fils M'hammed, et fut portée à son apogée pendant toute la première moitié du XIX° siècle par Beïrouk, fils de M'hammed. Il fortifia le kçar de Glimim et, à l'instar du sultan, s'y créa une garde militaire avec laquelle il domina la région. Les Européens ne l'appelaient alors que le « souverain indépendant de l'oued Noun » Le nom de Beïrouk devient l'appellation désormais classique de cette maison princière. On saisit sur le vif l'éclosion de ces minuscules principautés berbères qui fleurirent dans toute l'Afrique Mineure, même aux plus

beaux jours des grandes dynasties almoravide ou almohade, saadienne ou filalienne.

Ses fils, Mohammed Dahman et El Habib, lui succèdent vers 1855. Ce sont ces deux cheiks qui, en 1860, firent des propositions d'alliance aux Espagnols, lors de la guerre contre le Maroc. D'après le capitaine Fernandez Duro, commandant du navire *Blasco-de-Garay* qui transporta sur les côtes d'Oued-Noun la commission hispano-marocaine de 1877, ce furent ces propositions et l'espoir d'avoir un allié fidèle dans les tribus du Sud qui déterminèrent les Espagnols à réclamer la cession de Santa-Cruz-de-Mar-Pequena dont depuis trois siècles on n'avait plus entendu parler. Entre temps, ils retenaient prisonnier huit ans durant (1866-1874) dans leur kçar de Glimim le sujet anglais commerçant Bütler, ce qui amena à plusieurs reprises l'intervention diplomatique des gouvernements espagnol et britannique.

El Habib fut nommé caïd du Makhzen en 1882, lors de la grande expédition que Moulay Hassan dirigea sur le Sous.

Dahman est mort en 1907, au retour d'un voyage à Fez, où il avait accompagné la sorba des insoumis maures.

Mohammed ould Ali Fal n'a pas hérité de l'autorité de ses ancêtres. Il est simplement aujourd'hui le cheikh des Ahel-Abid-Allah-ou-Salem. Ses cousins Dahman ould Abidin et Ahmed ould el Habib ne sont plus que des notables de la tribu.

Les kçour des Aït-Moussaou-Ali sont : Glimim, et un peu au Sud-Ouest de Glimim, El-Abiar.

Glimim, qui est prononcé à la chelha Aouguelmim, Ougoulmim et Goulimim, est de beaucoup le kçar le plus important des Tekna. Il comprend environ 400 feux (maisons), ce qui représente un minimum de 2.000 âmes, dont un certain nombre de familles juives. Il est le centre

du commerce local, et surtout du trafic intersaharien. On y rencontre les produits du Maroc, du Soudan et aussi tous ceux des produits européens, employés par les indigènes.

C'est depuis Beïrouk que ce kçar a pris cette extension, grâce à la sécurité que ce guerrier énergique faisait régner sur les marchés. Il s'indemnisait amplement d'ailleurs, comme ses fils plus tard, de ces frais militaires, en percevant pour son compte sur le commerce les droits makhzéniens.

Les Aït-Moussa-ou-Ali possèdent aussi quelques tentes.

Ils parlent en général le chelha, mais la plupart d'entre eux connaissent l'arabe.

5° Les Aït-Saad (au singulier Saadi) comprennent 150 feux environ. Ils habitent la tente, mais ont néanmoins une partie du kçar Aït-Hemad.

Le principal notable de la djemaa est le cheikh Mohammed Mbarek.

Ils parlent indifféremment le chelha et l'arabe.

6° Les Zekara (au singulier Zekri et Zekraoui) groupent 200 feux environ. Ils habitent surtout la tente, mais se partagent aussi avec les Aït-Saad le kçar Aït-Hemad.

Les deux principaux notables de la tribu sont : Cheikh Alal ould el Mouedden et Cheikh Mohammed ould Brahim.

Ils parlent indifféremment le chelha et l'arabe.

7° Les Aït Hassin (au singulier Hassini) groupent 200 feux environ. Ils n'ont que très peu de tentes, ils habitent le kçar Abouda, qui comprend 200 maisons.

Le principal notable est Cheikh el Hossin ould Sidi Brahim.

Ils parlent surtout le chelha, mais beaucoup parmi les hommes parlent et comprennent l'arabe.

Les Aït-Saad, les Zekara et les Aït-Hassin sont considérés comme des fractions de seconde impor-

tance, vivant dans l'orbite politique des trois premières.

B. — Aït-Bella (Tekna de l'Est).

1° Les Azouafit (au singulier Zafati) se subdivisent en les fractions suivantes :

Azouafit, 560 feux	Aït-Hemad-ou-Ali........	100 feux
	El-Haïïn................	160 —
	Aït-el-Khenous..........	130 —
	Aït-Mohand-ou-Lahsen...	70 —
	Oulad-ben-Houilat.......	100 —

L'autorité est aujourd'hui entre les mains de la djemaa. Il y a lieu toutefois de signaler comme très influents : 1° la famille de M'hammed ould Mohammed El Hiba, des Aït-Mohand-ou-Lahsen, décédé ces temps derniers et qui fut caïd du Makhzen, les deux représentants actuels de cette famille sont : Bouhaï ould el Caïd M'hammed et son frère Mohammed Iahia; 2° Ali ould el Maati, des Aït-Hemad-ou-Ali; 3° Ioussef ould Ahmed ou Salem, des Aït-el-Khennous; 4° M'haïmed ould Mhaïmed ould M'hammed; 5° Ahmed ould Soussef; 6° Ahmed ould Modrid.

Ils parlent indifféremment le chelha et l'arabe.

2° Les Aït-Messaoud (au singulier Messaoudi) comprennent 300 tentes et maisons environ. Ils vivent surtout sous la tente, mais possèdent des quartiers dans les kçour d'El-Kheniga et d'Asrir.

Ils parlent indifféremment le chelha et l'arabe.

3° Les Aït-Oussa (au singulier Oussaoui) se subdivisent en les fractions ci-après :

Aït-Oussa, 1.200 feux	Aït-Ouabâne............	160 feux
	Ida-ou-Mester..........	200 —
	Imerlaï................	180 —
	Aït-bou-Djemaa........	60 tentes
	Amfalis................	190 —
	Ida-Outia..............	300 feux
	Aït-Idder..............	70 tentes
	Ajouakine..............	40 —

L'autorité est aujourd'hui entre les mains de la djemaa. Les personnages les plus influents de la tribu sont : 1° la famille de Mohammed ould Ahmad Chiahou, des Aït-Ouabane, caïd de Moulay Hassan, qui a été tué en 1912, au cours d'un combat qu'il soutenait, pour la cause d'El Hiba, contre Aïda ould Mouiz, chef des troupes chérifiennes de Taroudant ; 2° Cheikh Rebbani ould Hamdi ould Djaouichi, des Ida-ou-Mester ; 3° Cheikh M'barek ould bou Naama et Frah ould bou Mahdi, des Ida Outïa, tous signataires de la djemaa adressée en 1912 à Mohammed ould Khabil, chef des Regueïbat, pour l'inciter à la dissidence.

Les Aït-Oussa vivent surtout sous la tente, ils ont pourtant des quartiers dans les kçour d'Assa et d'El-Aouina.

Ils parlent surtout l'arabe, mais la plupart d'entre eux connaissent encore le chelha.

4° Les Aït-Brahim (au singulier Brahmi) comprennent environ 300 feux.

Ils parlent indifféremment le chelha et l'arabe.

5° Les Aït-Bou-Achra comprennent 70 tentes environ. Le personnage notable de la tribu est Khalil ould bou Toumit. Leur centre est la koudia de Taskala.

Ils parlent le chelha et l'arabe.

6° Les Aït-Hemmad comprennent 200 tentes ou maisons environ. L'autorité réside dans la djemaa, sans distinction de notables.

Leur kçar est Fassek dans l'Oued-Noun. Ils parlent le chelha et l'arabe.

7° Les Aït-Iassin comprennent 140 feux environ. L'autorité réside dans la djemaa. Le notable le plus en vue est Bachir ould bou Chalga.

Leur kçar est au koudia Aguir.

Ils parlent le chelha et l'arabe.

III. — La situation politique (1).

Les relations des Tekna et des Européens remontent au xve siècle et se produisirent évidemment par mer, étant dues à l'installation des Espagnols dans les Canaries.

C'est un Français, Jean de Bethencourt, qui, au regard de l'histoire, a l'honneur d'entamer ces relations commerciales avec les gens d'Oued-Noun. Vers 1410, son neveu et successeur Maciot de Bethencourt continue les traditions jusqu'à ce que enfin, en 1476, le premier gouverneur espagnol, Diego de Herrera, successeur des Bethencourt, fonde sur la côte, en face des Canaries, le comptoir de Santa-Cruz-de-Mar-Pequeña. Ce comptoir était détruit en 1524, après cinquante ans d'existence.

Si les mêmes causes produisent les mêmes effets, tout porte à croire que cet établissement était situé en face des Canaries, vraisemblablement à l'embouchure de l'oued Dra, de l'oued Chebika ou de la Seguia, sur cette fraction de côte qui s'étend de l'embouchure du Dra aux parages du cap Juby. C'est là que fleurit encore aujourd'hui le commerce canarien-tekna : Tarfaïa, Tafazaout, cap Juby (ex Port-Victoria), en sont les points les plus connus ; et la création de l'établissement militaire et permanent de Villa-Cisneros (Dakhla) n'a pas fait disparaître le mouvement commercial de cette côte, ni supprimé les comptoirs temporaires qui y fleurissent, deux ou trois jours durant, à l'arrivée des balancelles canariennes.

D'ailleurs, il n'y a que les embouchures de

(1) A. le Chatelier : *Tribus du Sud-Ouest marocain* ; de Foucauld : *Reconnaissance au Maroc* ; Rouard de Card : *Les relations de l'Espagne et du Maroc* ; Dr Oskar Lenz : *Timbouctou* ; *Revue du monde musulman* de septembre 1911, Michaux-Bellaire : Santa-Cruz-de-Mar-Pequena ; Archives du gouvernement général.

l'oued Dra et de l'oued Chebika, et peut-être aussi de la Seguia, qui remplissent les conditions dans lesquelles les vieux géographes (carte d'Abraham Ortelius, 1595) placent Mar-Pequeña. La « petite mer » est d'après eux un large estuaire, navigable sur quelques kilomètres de profondeur. L'estuaire de l'oued Chebika remplit le mieux cette condition. Les estuaires du Dra et de la Seguia ne la remplissent que beaucoup plus rarement.

D'autre part, Mar-Pequeña, dans la carte d'Ortelius, comme dans l'Atlas de Mercator, est situé bien au Sud d'Amfolez, qui n'est autre évidemment que la fraction actuelle Amfalis, de la tribu des Aït-Oussa. Or, les Aït-Oussa sont établis eux-mêmes au Sud de l'oued Assaka. Il est donc de toute évidence qu'on ne saurait placer Mar-Pequeña au Nord de cet oued. Enfin, il est bien spécifié dans le traité hispano-marocain de 1767 que l'établissement de pêche que projette le gouvernement de Charles III est situé au Sud de l'oued Noun.

C'est cette solution que le capitaine Galiano, puis le ministère de la Marine espagnol ont adoptée. Et c'est aussi celle à laquelle semble se ranger le Dr Lenz. « Beaucoup la placent à l'embouchure de l'oued Chibaka par 28° 38' de latitude Nord, c'est-à-dire dans un endroit fort rapproché des îles Canaries. »

Il apparaît donc que c'est à tort que, sous prétexte de se faire rendre leur ancienne concession de Santa-Cruz, les Espagnols se sont fait reconnaître l'enclave d'Ifni, d'abord, en 1883, à la suite des travaux, pourtant sans conclusion, de la commission hispano-marocaine de 1877, et ensuite par le dernier traité franco-espagnol de 1912. La cession des territoires sis au Sud du Dra et leur réunion à l'ancienne colonie du Rio-de-Oro leur donnaient amplement satisfaction

puisque Mar Pequeña n'a jamais été qu'un point, et que ce point, qu'ils n'ont jamais pu situer, se trouvait sans conteste au milieu des territoires déjà cédés.

La ruine de l'établissement de Santa Cruz en 1524 suspendit les relations des Espagnols et des Tekna ; elle ne pouvait les détruire. Au XVIe siècle, les Portugais, qui marchent sur les traces des Espagnols, sont les maîtres de toute la côte atlantique du Maroc, non seulement du Nord, mais même de l'extrême Sud, jusqu'à la baie d'Arguin et même l'Adrar mauritanien. On retrouve les vestiges de leurs établissements disséminés en plusieurs points du rivage et la commission hispano marocaine de 1877 n'a eu que l'embarras du choix pour désigner celui qui lui agréait le mieux (Ifni) et le décorer du vieux nom de Santa-Cruz.

*
* *

Etablis à Saint-Louis, les Français des XVIIe, XVIIIe et XIXe siècles étaient placés beaucoup trop loin pour pouvoir concurrencer utilement le commerce canarien et portugais avec les Tekna. Quant à leurs établissements d'Arguin et de Portendick, ils eurent une existence trop précaire et trop limitée pour pouvoir jeter les yeux vers le Nord et vers l'intérieur.

Au commencement du XIXe siècle on signale deux voyages, involontaires il est vrai, d'Européens à l'oued Noun ; d'abord le matelot américain Robert Adam (1810), puis le commerçant français Charles Cochelet (1820), qui tous deux font naufrage sur la côte occidentale d'Afrique et subissent quelque temps de captivité chez les tribus maures ou chleuh.

A partir de 1837, on trouve des tentatives intéressantes de pénétration commerciale. Elles se produisirent à la suite des démarches multipliées

de Beïrouk et il est regrettable qu'on n'ait pas profité de ces offres pour prendre pied, commercialement au moins, sur la côte tekna, et faire de ce premier établissement pacifique la base de notre future pénétration politique dans l'intérieur.

Vers 1835 déjà, les Anglais avaient entrepris de faire étudier les possibilités commerciales que la région d Oued-Noun pouvait offrir. Le voyageur Davidson débarque à l'embouchure de l'oued Assaka et se rend à Glimim où il est parfaitement reçu par le cheikh Beïrouk. Les pourparlers aboutissent rapidement et Beïrouk « s'engage à former par les soins et sur les plans de Davidson un établissement de commerce, et à ouvrir un port sur un des points de la côte qu'ils avaient déterminé ensemble ». Leur choix s'était porté sur Dyk, non loin de l'embouchure de l'oued Assaka (Oued-Noun) après plusieurs jours d'études minutieuses du littoral, auxquelles prirent part avec Beïrouk les notables tekna convoqués.

Poussant plus avant son enquête économique, Davidson résolut d'aller jusqu'à Tombouctou, ville avec laquelle les Tekna sont en relations commerciales. Il se joignit à une caravane de Tadjakant qui sont les longs courriers de cette partie du Sahara, et sous la conduite de Mohammed el Arbi, leur cheikh, que Beïrouk lui avait donné comme guide et protecteur, il se mit en route vers la capitale de la boucle. Ils avaient déjà atteint l'Iguidi, quand Davidson qui avait pris l habitude de se porter, tous les matins, en avant de la caravane, pour éviter la confusion et le bruit de cette multitude de chameaux, et qui reposait non loin des puits avec le cheik Djakani, fut surpris par un petit parti d'Arib pillards, et massacré (1836).

A cette nouvelle, Beïrouk entra dans une violente fureur et fit faire les reproches les plus

amers au cheikh des Arib. Celui-ci dégagea sa responsabilité en remarquant qu'on ne l'avait pas prévenu de ce voyage d'un chrétien, et que s'il en avait été informé, il aurait pris les précautions désirables.

Beïrouk ne se contenta pas de cette réponse. Il arma une harka de ses gens et vint attaquer les Arib, à qui il tua plusieurs individus et enleva 80 esclaves et de grandes quantités de marchandises. On ne put retrouver le noir, affranchi de Davidson qui, fait captif lors du meurtre de son maître, avait été emmené à Tombouctou.

Désireux de faire aboutir les projets de Davidson, les Anglais envoyèrent le brick *Le Scorpion* sur la côte d'Oued-Noun, avec mission de s'aboucher avec Beïrouk, mais le mauvais temps empêcha tout débarquement et, après s'être attendus plusieurs jours en face d'une barre infranchissable, les Anglais comme Beïrouk finirent par s'en retourner avec leurs présents inutiles.

C'est alors (janvier 1837) que Beïrouk, qui tenait à son port, songea à s'adresser aux Français. Il était en très mauvais termes avec le vice-consul anglais de Mogador, qu'il accusait de n'avoir pas donné à Davidson toute l'aide voulue. Il avait au contraire une grande admiration pour notre consul Delaporte, celui-là même qui dix ans plus tôt, à Tanger, avait fait un accueil si chaleureux et si dévoué à René Caillié qui venait de traverser l'Afrique. Delaporte était un arabisant distingué et jouissait dans le Sud-Ouest marocain d'une grande réputation de savant. C'est à lui que Beïrouk s'ouvrit de ses projets. Il lui envoya successivement, en 1837, plusieurs délégués dont l'israélite Joseph ben Hazzan Nephtali, puis son agent de confiance Sidi bou Azza ben el hadj Mohammed.

Le gouvernement de Louis-Philippe, qui voyait avec ennui les opérations militaires algériennes

s'étendre chaque jour davantage, n'accorda pas grand crédit à ces nouveaux projets d'expansion, même uniquement commerciale.

Ce n'est qu'en 1839, sur les nouvelles instances de Bou Azza, transmises par Delaporte, qu'on finit par s'émouvoir. L'amiral Duperré, ministre de la Marine et des Colonies, saisit de ces tentatives le Sénégal plus directement intéressé, cependant qu'il chargeait le brick *La Malouine*, commandant Bouët, de passer à Mogador et de s'entendre avec Delaporte au sujet des suites à donner aux offres de Beïrouk.

La Malouine passa à Mogador, embarqua en qualité d'interprète le fils Delaporte, élève consul, et vint croiser sur les côtes d'Oued-Noun.

Ce voyage, pas plus que les minutieuses explorations littorales du lieutenant de vaisseau du Kérallet, en 1840 et 1841, ne donnèrent de résultats pratiques. On ne trouva sur la côte d'Oued-Noun aucun lieu propice à la fondation d'un port, et on constatait en même temps l'incertitude du pouvoir du cheikh Beïrouk sur les tribus tekna et voisines. Ces deux raisons jointes aux représentations très vives que fit le sultan auprès de nos consuls de Mogador et de Tanger amenèrent le gouvernement à ne pas insister, et on se contenta de passer avec le cheikh Beïrouk un traité d'amitié sans grande conséquence.

Cependant Bouët-Willaumez, étant devenu gouverneur du Sénégal en 1843, reprit à son compte les tentatives commerciales qu'il avait étudiées, quatre ans plus tôt, comme marin. Il y était d'ailleurs incité par Bou Azza, qui, n'ayant pu aboutir dans le Nord, venait tenter d'obtenir des autorités du Sénégal la création de ce comptoir, cher à son maitre.

Bouët envoya donc la *Vigie* essayer de nouer à nouveau ces relations à l'embouchure de l'oued Assaka; il fit monter sur le navire le commerçant sé-

négalais Borel, muni d'une pacotille de marchandises, désignées par Bou Azza lui-même comme pouvant servir au commerce d' « échanges ». La *Vigie* devait par la même occasion continuer les recherches et expériences concernant les pêches canariennes.

Cette opération, maintenue par le gouvernement sur le terrain des intérêts privés, ne donna pas de résultats définitifs.

Beïrouk décida alors de tenter une dernière démarche auprès du gouvernement français, et à cet effet délégua son ministre Bou Azza pour aller exposer ses désirs à Paris. Bou Azza était accompagné du commerçant Borel (1844). Mais la guerre que la France poursuivait alors contre le Maroc ne facilitait pas les choses; d'ailleurs, le gouvernement de Louis-Philippe avait absolument renoncé à toute idée d'établissement au *Wad-Noun*. Les démarches de Borel et de Bou Azza restèrent donc vaines.

Toutefois, Bou Azza ne voulait par rentrer les mains vides dans son pays. Aidé par un indigène marocain établi à Marseille, Ahmed Bouderba, il put décider la maison Chauvin de cette ville à noliser un navire : le *Jeune-Victor*. On embarqua une cargaison, évaluée à 35.000 francs et composée de tissus de coton et de laine, de quincaillerie, d'armes, de fer, de sucre brut et raffiné, etc... Bou Azza prenait place sur le vaisseau en qualité de subrécargue.

Cette entreprise commerciale était intéressante et on résolut de l'appuyer en faisant passer par la côte d'Oued Noun, pour y montrer le pavillon, un navire de guerre de la station d'Afrique qui se rendait dans le Sud.

Malheureusement encore cette expédition ne réussit pas. Il fut impossible au capitaine du *Jeune-Victor*, malgré les recherches auxquelles il se livra, pendant quinze ou vingt jours, de

trouver un lieu propice au débarquement (mars-mai 1845). Il dut finalement se rendre à Mogador pour écouler sa cargaison. Le sultan, instruit des tentatives de Beïrouk et de son ministre Bou Azza, résolut d'y mettre un terme. Il donna l'ordre à son khalifa du Sous de châtier le caïd d'Oued-Noun, ce qui ne troubla guère Beïrouk, mais profita de la présence de Bou Azza à Mogador pour le faire arrêter et incarcérer (juillet 1845) (1).

Le voyage de Léopold Panet, Sénégalais, qui reçut à Glimin (mai 1850) l'hospitalité la plus cordiale de Beïrouk, comme celui de l'Espagnol Gatel, ne présentent que peu d'intérêt.

A la suite de leur père, les fils de Beïrouk ne devaient pas se lasser de réclamer l'établissement d'un comptoir commercial sur la côte de leur pays. Le 4 décembre 1872, El Habib, en son nom et au nom de son frère Dahman, écrivait encore à Bou el Mogdad, interprète du gouverneur du Sénégal — qu'ils avaient vu passer en février 1861, alors qu'il se rendait à la Mecque — pour lui demander de leur venir en aide auprès des Français en vue de l'installation d'une escale de commerce. « Tous les Guezoula sont décidés à créer ce port, soit à l'embouchure de l'oued Assaka, soit à l'embouchure du Dra. » (Annexe n° 1.)

Il ne pouvait évidemment être donné suite à cette demande, les instructions supérieures ne le permettant pas.

Les Tekna suppléaient au commerce par voie de mer par l'organisation de caravanes sur le Sénégal. Leurs marchands venaient fréquemment à Saint-Louis, et c'était à l'autorité française qu'appartenait le soin de les protéger contre les pillages des guerriers Oulad-Ahmed ben-Daman (Trarza). Il fallut plus d'une fois se montrer sévère à l'égard des émirs qui laissaient faire

(1) Archives du gouvernement général de l'Afrique Occidentale Française, Dakar.

leurs guerriers ; et, faute par eux de se conformer aux engagements et transactions qui suivaient ces pillages (annexe n° 2), retenir, sur les coutumes qu'on leur versait chaque année pour la traite de la gomme, le montant des indemnités et dommages-intérêts dus aux Tekna.

***

Pour le Makhzen marocain, il ne s'est occupé de cette province extrême d'Oued-Noun que lorsque sa puissance politique le lui a permis, c'est-à-dire à peu près jamais.

Dans le traité conclu le 28 mai 1767 entre Charles III, roi d'Espagne, et le sultan Mohammed ben Abdallah, celui-ci « s'abstient de délibérer au sujet de l'établissement que Sa Majesté catholique veut fonder au *Sud* de la rivière Noun, car elle ne peut se rendre responsable des accidents et des malheurs qui pourraient se produire, vu que *sa souveraineté ne s'étend pas jusque-là*, et que les peuplades vagabondes et féroces habitant ce pays ont toujours causé des dommages aux gens des Canaries et les ont même réduits en captivité ». Son successeur, Moulay Sliman, observe la même prudence dans le traité de Meknès (1799).

Dans le traité de Tétouan du 26 août 1860 (art. 18), Sa Majesté marocaine se montre plus sûre de ses droits ; elle « s'engage à concéder à perpétuité à Sa Majesté sur la côte de l'Océan, près de Santa-Cruz-de-Mar-Pequeña, le territoire suffisant pour la formation d'un établissement de pêcherie, comme celui que l'Espagne y possédait autrefois ».

Il est vrai que, lorsqu'il fallut passer à l'exécution, elle fit l'obstruction la plus sérieuse, facilitée d'ailleurs par l'ignorance générale où l'on était du point précis où se trouvait Santa-Cruz et sa « Petite Mer ».

Ce n'est que le 21 janvier 1878, après avoir longé la côte de l'oued Sous à l'oued Noun, que les commissions hispano-marocaines, ayant obtenu l'adhésion des chefs de tribus, « dressèrent un acte par lequel ils constataient que la rade choisie correspondait exactement à l'ancienne possession espagnole ». Cette rade était la crique d'Ifni que dominaient les vestiges d'un établissement européen. On a vu plus haut ce que vaut cette « exacte correspondance ».

Avant de ratifier cette cession et probablement dans le secret espoir de trouver un échappatoire, le sultan Moulay Hassan se rendit en personne au Sud du Sous à la tête d'une importante mehalla, et de Tiznit qu'il créa, il réorganisa le commandement des Tekna et autres Chleuh. Tous les cheikh locaux qui se présentèrent avec leurs djemaa furent confirmés dans leurs attributions et reçurent, conformément aux errements de la politique du Makhzen, un dahir d'investiture. El Habib ould Beïrouk fut de ce nombre (juin-juillet 1883). Ayant ainsi affermi sa suprématie au moins nominalement, bel kedeb, c'est-à-dire d'une façon toute mensongère, rapporte Foucauld qui passait par le pays l'année suivante, Moulay Hassan rentra dans le Sous !

Quant à ses projets hautement avoués de créer un port à l'embouchure de l'oued Assaka et d'ouvrir Agadir au commerce européen, ils n'eurent jamais d'autre but que de donner une apparence de satisfaction et un espoir aux désirs tant des Européens que des indigènes ; et il profita de cet état d'âme pour ruiner les comptoirs de l'ingénieur anglais Mackenzie à Port-Victoria (1880-1881) et empêcher la réussite des expéditions commerciales que des sociétés de Londres et de Marseille tentaient encore sur les côtes d'Oued-Noun (1881-1882).

Tranquille désormais de ce côté et parfaite-

ment assuré que les Espagnols n'occuperaient jamais Ifni, Moulay Hassan ratifia sans peine la cession de l'établissement de pêche canarien (1883).

Quant aux Tekna d'Oued-Noun, nullement gênés par la présence du caïd makhzen à Tiznit, ils continuèrent comme par le passé à vivre dans la plus parfaite indépendance.

***

Les relations politiques des Tekna et de l'autorité française sont à peine ébauchées. Dans le Nord, la masse compacte des Chleuh insoumis de l'Anti-Atlas empêche l'influence franco-chérifienne du Sous de se faire sentir jusqu'aux kçour d'Oued-Noun. D'ailleurs, le Makhzen y a toujours joui, non pas même d'une autorité, mais d'une réputation si précaire, que dans ce champ, pour ne parler que de celui-là, il ne sera pas d'une grande utilité pour notre pénétration.

Dans le Sud, par la Mauritanie, le rideau hostile cimenté par Ma el Aïnin nous a empêchés jusqu'à présent de percer pacifiquement la Gaada qui unit la Seguia au Dra.

Nos relations avec les Tekna depuis 1907, où on commence à les percevoir, au cours des opérations du Tagant, ont donc été très mêlées, bonnes avec les Iggout quand leurs amis du Sud, les Regueïbat, faisaient leur soumission et les entraînaient dans leur orbite, mauvaises avec les autres fractions des Aït-Djemel quand leurs amis, les Ahel Ma-el-Aïnin, nous combattaient.

Ils ne prennent aucune part — sauf quelques isolés — aux luttes du Tagant d'octobre, novembre, décembre 1906. Mohammed Mokhtar, chef dissident des Kounta qui parcourt les kçour et campements d'Oued-Noun en mai-juin 1907 pour y recruter des partisans et mettre en branle contre

les Français cette puissante confédération, n'a aucun succès, et, découragé, part pour Fez.

Un peu plus tard, quand l'ambassade générale des chefs insoumis de Mauritanie se rendit auprès d'Abd el Aziz pour lui exposer la situation et voir ce qui restait à tenter contre les Français et traversa le pays tekna, elle fit un séjour de deux semaines à Glimim chez les Ahel-Beïrouk. Dahman se joignit à l'ambassade (juillet 1907).

Celle-ci arrivait en un mauvais moment : le Makhzen, affolé par l'occupation de Casablanca se souciait peu des événements du Sahara, et encore moins de s'attirer de nouveaux sujets de réclamations de la part des Français. Le sultan fit donc un accueil fort peu aimable aux délégués maures. Des lettres de Cheikh Sidïa, qui lui parvinrent en même temps, lui démontrèrent l'inutilité de toute politique antifrançaise dans l'Adrar. Il congédia donc avec froideur les ambassadeurs qui reprirent, désemparés, le chemin du Sud. De Fez, en fin août, Dahman ould Beïrouk rendait compte de ces faits à son ami Sidi Mohammed ould Abot, chef des Larlal de Chingueti, et il ne cachait pas que c'était l'intervention de Cheikh Sidïa qui avait servi de cause — ou de prétexte — au sultan pour les renvoyer les mains vides.

Dahman devait mourir l'année suivante (août 1908). Son petit-fils qui lui a succédé n'a pas hérité de son prestige et la coalition hostile des Tekna s'est désagrégée.

La soumission des Regueïbat du Sahel a entraîné celle de la plus grande partie de leurs amis Iggout Tekna. Les Iggout joignent leurs émissaires à ceux des Souaad pour faire à Atar, en septembre 1910, leur demande d'aman. Cette demande est acceptée à la double condition qu'ils se rapprocheront de l'Adrar et verseront une contribution de guerre égale au vingtième de leurs

troupeaux. Ces conditions étant trouvées favorables, les fractions Abidat, Aït-Hamou et Aït-Saïd, sous la conduite de Mbarek el Arbi ould Ahmed Belal, le Saïdi, viennent faire leur soumission à Atar en janvier 1911.

Cédant aux excitations religieuses de Lardaf, le khalifa d'El Hiba, ces fractions ont suivi l'exode général des Regueïbat du Sahel et sont remontées vers le Nord en décembre 1912.

Cette dissidence ne rompait pas seulement les relations; elle transformait les amis de la veille en ennemis. Et, en effet, dans le grand rezzou que Lardaf réunissait sur la Seguïa en janvier-février 1913, pour le jeter sur la Mauritanie, on comptait un tiers de Tekna, soit 300 à 400 individus, non seulement Iggout, mais Izergiin, et condottieri de toutes les fractions d'Oued-Noun. Il y avait sans doute aussi un certain nombre de Chleuh du Dra. Toujours est-il que sur la centaine de cadavres que la harka laissa sur le terrain de l'oued Tagliat, il y en avait la moitié que les guides regueïbat ne reconnurent pas, ce qui, étant donnée la connaissance qu'ont les Regueïbat des tribus du Tell, identifient les cadavres comme étant ceux de gens du Nord, Tekna et Chleuh.

Quelques Iggout et Izergiin se sont joints aux rezzous qui en avril-mai 1913 sont descendus sur la Mauritanie soumise. Depuis ce temps, les Tekna sont dans l'expectative.

L'actuelle soumission de Mohammed ould Khalil, des Regueïbat du Sahel, entraînera vraisemblablement celle de leurs amis Iggout. Pour les autres fractions tekna, notre action politique n'est en somme pas encore entamée; il y faudra du temps et du doigté, si l'on tient compte surtout qu'une portion des terrains de transhumance des Tekna s'étend au Sud du Dra, en territoire espagnol, et qu'une parcelle du pays où s'élèvent leurs kçour est comprise dans l'enclave espa-

gnole d'Ifni, arbitrairement délimitée par une ligne parallèle à l'Océan.

*
* *

Aujourd'hui, les Tekna sont divisés par des rivalités intestines dont les plus connues dans le Sud mauritanien sont les suivantes.

1° Iggout, Aït-Lahsen et Izergiin (Aït-Djemel) contre Aït-Oussa (Aït-Bella). Ces luttes ont été closes momentanément au moins, en 1910, par l'écrasement complet des trois fractions alliées. Les Aït Oussa pillèrent jusqu'au sang leurs ennemis et particulièrement les Iggout, leur enlevant chameaux, femmes et enfants. Ceux-ci durent envoyer aux vainqueurs une sorba qui immola sept chamelles, suivant la coutume, et ils jurèrent une paix et une reconnaissance éternelles. Ils rentrèrent alors en possession de leurs familles et d'une partie de leur cheptel. C'est à la suite de ces incidents que les Iggout se reprochèrent de leurs alliés Regueïbat, et par eux des Français.

2° Iggout (Aït-Djemel) contre Aït-Messaoud et Aït-Brahim (Aït-Bella).

A l'extérieur, les Tekna sont d'une manière générale amis et alliés des Regueïbat. Ceux-ci, soit qu'ils fussent des marabouts, comme quelques-uns le prétendent, soit qu'ils aient été des zenaga, tributaires des Tekna, ne portaient pas les armes, il y a quelques siècles. Les nécessités de la défense ou leurs goûts personnels firent qu'ils se muèrent peu à peu en guerriers. Ils ont fait de tels progrès dans cette voie qu'ils comptent aujourd'hui parmi les premiers razzieurs maures. Mais il ne s'agit pas d'une alliance générale entre les confédérations tekna et regueïbat. Il s'agit d'alliances partielles de fractions tekna avec les fractions regueïbat, coalisées contre des adversaires de même composition, chacun cher-

chant contre son frère un allié chez le voisin qui a à soutenir d'analogues haines intestines. C'estainsi, comme on l'a vu, que la fraction iggout est très unie avec les Oulad-Moussa et Souaad.

Avec les Chleuh du Nord, qui peuplent les vallées de l'Anti-Atlas jusqu'au Sous, les Tekna vivent tantôt sur le pied de guerre et tantôt sur le pied de paix. Comme ils ont besoin de leurs ports et centres de commerce d'Ifni, d'Aglou, d'Arbalou et de Tiznit ils sont parfois contraints de faire des concessions aux Chleuh. Les fractions chleuh qui sont considérées comme étant particulièrement hostiles sont : les Isbouia (Aït-Ba-Amran), les Aït-Aballa et les Aït bou-Baker.

Dans l'Adrar mauritanien, les Tekna comptent les Oulad-Reilane et les Kounta comme ennemis ; les Oulad-Iahia-ben-Othman et leur émir comme amis.

Mais de l'aveu de tous, leurs ennemis les plus irréductibles sont les tribus algériennes de la Saoura et du Guir : Oulad-Djerir, Doui-Menia, Beraber. Elles viennent chez eux en rezzou, non pas même pour les piller, mais pour les massacrer. Dans quelques fractions de couverture, chez les Tekna de l'Est, il n'y a pour ainsi dire pas un homme qui ne porte une blessure provenant de djich sud-oranais.

Les Tekna ne se lancent guère dans des incursions lointaines, arrêtés au nord par les Chleuh ; à l'Est par les Berbères du Dra, et les Algériens ; au Sud, par le Sahara qu'ils ne connaissent que peu. Ils sont d'ailleurs peu aventuriers par nature. Quelques-uns des leurs toutefois se joignent aux rezzou regueïbat qui vont tenter fortune sur les Kounta, les Berabich ou l'Azalaï de Taoudéni.

IV. — La vie civile et religieuse.

Les Tekna, berbères partiellement islamisés et arabisés, ont conservé en grande partie leurs coutumes héréditaires. L'application du droit coutumier (orf, qaïda) vient s'y juxtaposer à celle des prescriptions coraniques, et souvent même celles-ci passent au second plan.

Comme conséquence, la juridiction du cadi y est fort peu pratiquée; les différends sont réglés par les djemaa dans chaque tribu et en cas de conflits entre tribus par des assemblées mixtes.

Il y a cependant dans chaque fraction de petits campements de tolba plus spécialement adonnés à l'étude, à la prière et à l'enseignement. Leur plus ou moins grande réputation de science et de piété leur amène quelquefois des parties litigantes et ils jouent à leur égard le rôle de conciliateurs et d'arbitres. Mais aucune autorité ne vient sanctionner ces décisions, si la djemaa ne les a pas faites siennes. On aimerait comparer ces tolba studieux et priants aux pontifes, *juris prudentes*, *juris periti*, interprètes du haut droit romain, à une époque où les domaines respectifs du droit religieux (fas) et du droit profane (jus) ne sont pas encore nettement délimités. Des uns et des autres, l'office est de connaître le droit et la coutume, et, le cas échéant, l'art de les appliquer.

Le campement le plus connu de ces marabouts est celui des Oulad-bou-Aïta qui comprend une trentaine de tentes, disséminées par deux ou trois dans toutes les fractions du groupement Aït-Djemel.

Cette présence de quelques chapelains parmi eux suffit à l'islam des Tekna. Les tribus zouaïa de Mauritanie considèrent ce peuple comme des hassanes, non d'origine, mais de vie, c'est-à-dire comme gens n'ayant de la religion du Prophète

que la volonté d'y appartenir. Pratiquement les connaissances catéchistiques de la plupart d'entre eux se réduisent à la fatiha et aux trois dernières sourates du Coran. Ce qui est vraiment curieux, c'est qu'une minorité assez élevée connaît par cœur le Coran, ainsi que la lecture et l'écriture arabe, mais ne récite jamais les sourates du Livre. Il semble bien ressortir de cet état de choses que c'est le seul désir de s'instruire qui les a incités à s'assimiler tout un livre dont ils n'usent ni religieusement, ni judiciairement. Cet ouvrage représente actuellement pour eux, moins la parole révélée que le recueil des connaissances qu'un « honnête » tekni doit posséder.

Ils ne font pas la prière en général, sauf quelquefois celle du crépuscule, ils ne jeûnent que fort inégalement, saisissant toutes les occasions de s'en dispenser et, quoique voyageurs et commerçants, ne font pas le pèlerinage aux lieux saints.

Ils paraissent avoir un sentiment très vif de l'unité de Dieu et leurs connaissances dogmatiques semblent se ramener à ce seul principe. Le plus grand reproche qu'ils adressent aux Chrétiens est d'être des polythéistes ; toutes les conversations avec eux reviennent là ; et quand on leur explique que les Chrétiens croient aussi fermement qu'eux à Dieu Unique, ils concluent que si la chose est exacte, peu de chose sépare les disciples de Jésus des disciples de Mahomet, et qu'une question de Prophète n'est vraiment pas importante.

Quant à leur morale, elle est un compromis entre certaines prescriptions du droit musulman qu'on n'ose pas enfreindre, et les coutumes des ancêtres, issues des nécessités de leur vie de pasteurs et de cultivateurs.

Les principaux sanctuaires, tombeaux et lieux de pèlerinage vénérés chez les Tekna, sont :

Sidi-Mohammed-ben-Amor, à Asrir, chez les Azouafit ; c'est un mausolée avec belle coupole. Toute la tribu tient à l'honneur de l'entretenir.

Sidi-el-Razi, à Glimim : c'est le saint des Aït-Moussa-ou-Ali. C'est la famille Beïrouk qui a spécialement la charge de ce mausolée.

Sidi-Amor-Omrane, à El-Kçabi, chez les Aït-Lahsen. La kouba est jolie, et a pour gardien Mokhtar des Ahel-Hommid.

L'influence des Ahel-Ma-el-Aïnin est prépondérante à l'heure actuelle chez les Tekna, mais elle est beaucoup plus politique que religieuse. Elle manque donc de solidité, n'ayant comme base que l'intérêt commun, qui était hier de s'unir contre les Français, et d'aller « gaigner » du butin au Maroc, qui n'est déjà plus le même aujourd'hui, puisque El Hiba est aux abois et les Tekna indécis ; et qui ne sera plus du tout celui de demain, quand chacun aura trouvé ses avantages ailleurs.

Quoique les Tekna ne soient pas divisés en classes sociales, comme les tribus maures, et que tout le peuple y vive sur le pied de l'égalité démocratique des sociétés berbères, on signale quelques campements zenaga, d'origine ouladtidrarin. Ces tributaires vivent d'ailleurs dans la plus parfaite indépendance.

On note aussi une petite colonie de juifs indigènes à Glimim ; et quelques familles de même origine à El-Kçabi. Ils sont petits commerçants et petits artisans, et astreints aux mêmes coutumes sociales et prohibitions religieuses que dans le reste du Sud marocain.

V. — La vie économique.

Avec le Dra, limite du désert, on entre franchement dans la zone tempérée et par suite, dans un pays de cultures et de sédentaires. Le con-

merce et les cultures sont les principales ressources des Tekna.

Commerçants, ils le sont dans l'âme ; et tels les Kabyles d'Algérie qu'on retrouve colporteurs ou boutiquiers dans toutes les villes et sur toutes les grandes routes de l'Afrique du Nord, on rencontre des Tekna sur toutes les pistes de la Mauritanie, du Sénégal et du Sahel soudanais.

Ils ont des boutiques dans toutes les villes de l'Adrar et du Tagant : à Atar, Chingueti, Oujeft, Tijikja, Tichit. Ils en ont au Sénégal, à Saint-Louis, à Kaolack et Diourbel (Mohammed-Salem-Ould-Salek) et surtout à Louga qui est leur grand centre. Principaux personnages : Mohammed ould el Iazid, El Hafedh ould Aïlal, Ahmad ould Zergane et ses deux frères Mostafa et Haïmed ; Abd Allah Teknaoui, Mohammed oul Ali. Il a été relevé sur les registres de l'agent spécial, à Atar, que ce Mohammed el Iazid faisait tous les mois un dépôt variant de 10.000 à 15.000 francs. Ces dépôts de fonds sont payables à vue, soit sur lui-même, soit sur ses agents du Sénégal, ce qui témoigne d'une rapide compréhension et utilisation des facilités que l'autorité française met à la disposition des indigènes. Ce numéraire est converti en marchandises au Sénégal et repart vers le Nord en lourdes caravanes.

Ils ont encore des magasins dans la plupart des escales du fleuve Sénégal, ainsi qu'à Oualata et à Tombouctou. Ils en ont enfin dans la haute vallée du Dra et au Tafilelt.

Ils font sans cesse la navette d'un de ces points à un autre et jusqu'à Dakar, Conakry et Grand-Bassam, important toutes les marchandises de fabrication européenne nécessaires aux indigènes ; guinée de toute sorte, ustensiles domestiques, quincaillerie, armes, sucre, thé, bougies ; exportant de l'or, de l'ivoire, des plumes d'autruches, blanches et noires. Ce n'est plus du trafic d'Oued-

Noun, c'est en quelque sorte du commerce international.

Par réciprocité, les kçour d'Oued-Noun, et principalement Glimim, sont de véritables cités commerciales où affluent les caravanes de tous les nomades sahariens, Regueïbat, Tadjakant, Berabich, Kounta et des Chleuh du Nord, et à certaines époques de l'année « emporia » de tous les produits d'Europe et d'Afrique à l'usage des indigènes. Le trafic d'armes y fut toujours florissant et d'un bon rapport. Au printemps 1913, un fusil de guerre en bon état valait 9 à 10 chameaux. La cartouche était à un prix non moins élevé, on n'avait que 15 cartouches pour un chameau.

Les ports des Tekna, si on peut leur donner ce nom, sont constitués actuellement par toutes les petites baies qu'on trouve sur la côte, d'Ifni à l'embouchure de l'oued Chebika. Les navires européens y déposent sur la plage au moyen de leurs barques, les armes et munitions, les cotonnades, le riz, le sucre, les bougies, etc. Il n'est pas importé de sel, que les indigènes trouvent dans les sebkha voisines. On leur donne en échange des peaux, des toisons à laine ou à poil, de la viande fraiche, des plumes d'autruche, de l'or. Il n'y a pas de villages, mais des campements sur la plage à certaines époques. Tarfaïa, les embouchures des oueds Chebika, Dra et Assaka, Ifni et le kçar des Mejjat sont actuellement les escales les plus fréquentées des Tekna d'Oued-Noun, soit directement, soit par l'intermédiaire des Aït-Ba-Amran. C'étaient les commerçants anglais qui venaient jadis en majorité. Ceux-ci semblent avoir à peu près disparu au bénéfice des Canariens espagnols.

Les principaux kçour ont été donnés dans la notice consacrée ci-dessus à chaque tribu.

Ils ne sont pas sans renfermer une industrie

rudimentaire. On y trouve des maçons, des menuisiers, des forgerons et serruriers, des puisatiers et travailleurs de canaux (khettara), des vanniers, des nattiers, des artisans sur cuir et sur bois, des bijoutiers, ceux-ci en majorité israélites. On y fabrique beaucoup de sacs de transport (tellis, rerara), des musettes, des sacoches, des bandes de tentes, etc..., des socs de charrue, etc...

Les Tekna sont restés, quoique partiellement transformés par le climat, des paysans berbères. Ils cultivent d'immenses champs d'orge et quelque peu de blé dans les larges épanouissements (maader) de l'oued Dra, ainsi que dans les lits et zones d'épandage de ses affluents et de l'oued Assaka. Cet oued Assaka porte sur les cartes l'appellation d'oued Noun, mais les indigènes ne le désignent pas ainsi; il est d'abord l'oued Oudeni, chez les Chleuh, puis oued Seiad chez les Aït Bella. A partir du coude de Glimim, il devient l'oued Assaka.

L'oued Dra ne coule guère jusqu'à l'océan que tous les deux ou trois ans, mais quand il a coulé une fois, le fait se reproduit à plusieurs reprises dans la saison. La récolte abondante qui suit ses crues et débordements ne se renouvelle donc pas annuellement, mais tous les ans néanmoins, à la suite des pluies d'automne, on cultive plus ou moins de céréales dans la vaste dépression qui sert de lit à l'oued.

Dans l'oued Assaka, qui a un débit régulier, fleurissent les cultures maraîchères, oignons, carottes, navets, et même les pommes de terre, le maïs, le tabac..., la rivière est saignée de nombreux canaux d'irrigation qui vont porter l'eau dans tous les jardins de la vallée.

Ailleurs, l'industrie berbère a creusé ces canaux souterrains qui vont chercher l'eau d'une nappe souterraine et par une pente douce l'amènent à fleur de sol, permettant ainsi l'irrigation à ri-

gole courante. Ce sont les foggara du sud algérien, ils portent ici le nom connu ailleurs (Tunisie, Maroc) de khettara. A peu près partout, on trouve des arbres fruitiers, palmiers, grenadiers, cognassiers, oliviers, figuiers.

Les Tekna ont un nombreux cheptel de chameaux, de bœufs, et de petit bétail : chèvres, moutons à laine et moutons à poil. Ils ont beaucoup de chevaux, de mulets et d'ânes. Sorti des tribus maures qui les ont en horreur, on trouve enfin des poules et des œufs.

Leurs pâturages s'étendent de l'oued Noun à Zemmour coupés par l'oued Dra, l'oued Chebika et la Seguia ; ceux des Aït-Djemel le long du rivage ; ceux des Aït-Bella vers l'Est. L'eau ne manque pas, d'abord dans l'oued Assaka, où coule toujours au moins un ruisseau, ainsi que dans ses affluents; ensuite dans l'oued Dra. L'eau n'y court pas, il est vrai, mais la nappe qui se perd en amont, au coude de M'hamid-el-Rozlan, se retrouve à peu près partout en aval, sous la mince couche de sable et de gravier. Il est facile à toute caravane de creuser elle-même ses puisards à l'arrivée à l'étape. Ceux-ci abondent d'ailleurs. Il y a en outre un certain nombre de sources et de puits dans la région du Dra, surtout sur la rive droite.

Dakar, le 31 mai 1914.

ANNEXE N° 1

Lettre d'El Habib et Dahman, fils de Beirouk, à Bou-El-Mogdad (1872).

Gloire à Dieu seul!

Qu'Allah répande ses prières et ses bénédictions sur notre Seigneur Mohamet, sur sa famille et sur ses compagnons!

D'El Habib, fils de Beïrouk, et de son frère Dahman, à celui pour qui nous demandons à Dieu de bénir les jours et d'éloigner les malheurs ; El hadj fils d'El Mogdad, le savant, l'éducateur ; Que Dieu vous assiste de toutes les forces de la vérité ! Qu'il vous place parmi les personnes qui possèdent la certitude dans la foi ! Et qu'il complète son œuvre, en nous assistant tous jusqu'au bout de parfaite façon.

Ainsi soit-il.

Veuillez nous aider pour cette affaire dont il est question depuis si longtemps, c'est-à-dire la création dans notre pays d'une escale maritime, comme les Chrétiens et nous en avons jadis convenu.

Les Guezoula ainsi que nous-mêmes, sommes tous parfaitement d'accord sur ce point. Cette escale pourra être établie soit à l'embouchure de l'oued Assaka (oued Noun), soit à l'embouchure de l'oued Dra. Nous souhaiterions nous entendre avec les Chrétiens comme notre père le faisait.

Si cette affaire se réglait par votre intermédiaire, vous en retireriez une magnifique rémunération.

Salut.

Ecrit par ordre des deux chefs précités, le 1er Choua 1289 (4 décembre 1872).

ANNEXE N° 2

Reconnaissance de l'émir des Trarza (1877)

Sache quiconque verra la présente que Ali fils de Mohammed El Habib, émir des Trarza, se reconnaît débiteur envers les Tekna de 106 pièces de guinée. Il s'acquittera de cette dette en les retranchant de la contribution rafer (droit de passage) que les Tekna lui doivent.

Hiba ben Mbarek y a donné son plein consentement.

Quiconque se présentera avec le présent titre bénéficiera, dans la mesure de ses droits, du dégrèvement précité. Celui qui n'aura pas ce titre n'aura droit à rien.

Salut.

Ecrit par Abdou ben Ahmed ben Raïd, qui implore Dieu pour tous, par la grâce de Mahomet, sur lui, salut et bénédictions d'Allah, en 1295 (1878).

PARIS. — IMPRIMERIE LEVÉ, RUE CASSETTE, 17.

COMITÉ DE L'AFRIQUE FRANÇAISE

Président : M. JONNART, député, ancien gouverneur général de l'Algérie.
Vice-présidents : EUGÈNE ETIENNE, Vice-Présid[ent de la] Chambre des Députés, et ERNEST ROUME, go[uverneur] général honoraire des Colonies.
Trésorier : M. RENÉ FOURET.
Secrétaire général : M. AUGUSTE TERRIER.
Secrétaire : M. ROBERT DE CAIX.

Siège du Comité : **21, rue Cassette, Paris (6e).**

Tout Français souscripteur d'une somme au moins égale à 20 francs devient adhérent du Comité de l'Afrique Française et reçoit le *Bulletin* mensuel du Comité. Le minimum de cotisation est fixé à 15 francs pour les fonctionnaires coloniaux, l'armée et l'enseignement.

L'objet des souscriptions recueillies est :

D'organiser des missions d'exploration et d'études économiques dans les régions africaines soumises ou à soumettre à notre influence ;

D'aider aux missions organisées par le gouvernement ou par les associations géographiques et coloniales ;

De développer l'influence française dans les pays indépendants d'Afrique ;

D'encourager les travaux politiques, économiques et scientifiques relatifs à l'Afrique ;

De poursuivre des études et recherches destinées à préparer ou à appuyer les établissements privés de nos nationaux dans ces régions ;

De tenir les adhérents régulièrement au courant des faits concernant l'Afrique, spécialement au point de vue de l'action des nations européennes colonisatrices.

Un spécimen gratuit du Bulletin *est envoyé franco à toute demande.*

PARIS. — IMPRIMERIE LEVÉ, RUE CASSETTE, 17.